

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou Algérie
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques



Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention de diplôme de :

Master en Sciences Economiques

Option: Monnaie–Finance–Banque

Thème

L'E-PAIEMENT, ELEMENT POUR UNE EVALUATION DE L'IMPACT DU DEVELOPPEMENT DE LA MONETIQUE. CAS DU MALI

Présenté par :

Mr. Adoum Tchari MOUSTAPHA

&

Mr. Baba Ahmed Ag INAZAWAYEY

Dirigé par :

Mme. SALMI Maître Assistante Classe « A », Chef
de département Sciences Economiques,
UMMTO

Les membres de jury :

Présidente : Mme. KOLLIS S. Maître Assistante Classe « A », UMMTO

Examineur: Mr. HABBAS. Maître Assistant Classe « B », UMMTO

Rapporteur : Mme SALMI, Maître Assistante Classe « A », UMMTO

PROMOTION : 2016–2017

REMERCIEMENT

Nous rendons grâce à Allah qui nous a permis d'accomplir ce travail, que Son nom soit Loué, et Paix et Salut sur son Messager Muhamed.

Moi Baba Ag je dédie ce travail à Sidi Mohamed Ag, mon père, ami et confident.

Moi Adam Tchari je dédie ce travail à mes parents, mon père le feu Tchari Moustapha que Dieu le pardonne il ne fait plus parti de se monde, ma mère Falmata Mahamat Nour ainsi que tous mes frères.

On remercie notre mère pour l'éducation et l'amour qu'elle a su nous donner ainsi que pour ses chaleureuses prières.

On remercie particulièrement toutes les personnes qui consciemment, par leur foi en nos capacités, ont eu à nous donner le goût du dépassement. Et ceux qui, inconsciemment, par les doutes qu'on leur inspirait ont eu à nous donner le goût du défi.

On se doit de citer, même si nous sommes conscient ce faisant d'en omettre forcément, les personnes qui dans le cadre de ce Master ont été de tous avec nous pour notre combats. On voudra remercier particulièrement le programme de Monnaie-Finance-Banque (MFB) pour nous avoir donné, à toute la promotion, l'opportunité de suivre le programme dans de bonne condition. Nos chaleureux remerciements à Mr Zeggan et à Madame Larbes, Chef de la spécialité.

Madame Salmi, notre promotrice qui nous a beaucoup aider et soutenu.

DEDICACES

A Dieu Tout-Puissant, pour ses grâces et ses bienfaits infinis ;

A nos chers parents, pour tous leurs amours, sacrifice et dévouement et particulièrement à nos mères pour leur présence et leurs conseils très chers;

A mon tonton Hassan, pour tout son soutien financier et matériel ;

A nos frères et sœur qui nous ont toujours témoigné leur amour et leur confiance ;

A madame Salmi, pour tout son soutien sans faille et ses conseils ;

A tout nos compatriotes ici en Algérie, pour leurs soutiens et encouragements durant notre formation ;

A tous les enseignants de la faculté des sciences économiques de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou pour tout ce qu'ils ont fait pour nous encadrer et devenir aujourd'hui lauréat de cette formation.

RESUME

Un système de paiement est un ensemble de règles, procédures bancaires, instruments et infrastructures utilisés pour échanger des valeurs financières entre deux parties s'acquittant d'une obligation contractuelle. Ainsi techniquement, un système de paiement est à la fois un réseau de communication, une base de données, un centre de traitement d'informations, un ensemble d'actifs matériels et immatériels, d'infrastructures et de personnels, de connaissances et de savoir-faire, de standards et de protocoles. Il est cependant nécessaire de connaître la notion de la monétique qui désigne l'ensemble du traitement électronique, informatique et télématique (traitement à distance) nécessaire à la gestion des cartes bancaires ainsi que les transactions associées...

Depuis sa naissance, la monnaie et sa forme a considérablement évolué. Cette évolution est marquée successivement par une certaine faille que la précédente a dû montrer une certaine limite qui entrave les échanges. La nouvelle forme de la monnaie a donné une correction à l'ancienne vis-à-vis des échanges. Ce changement est aussi le fruit d'une révolution de la nouvelle technologie de l'informatique et de la communication (NTIC) encré dans les industries bancaires, qui aujourd'hui une condition indispensable pour maintenir une condition concurrentielle, compétitive et le respect de la norme universelle de ce qui concerne les nouvelles forme de la monnaie électronique.

Néanmoins, la situation actuelle de l'économie Malienne semble mettre du temps pour relever le défi de la modernisation des systèmes de paiement et la monétique et ceci pour plusieurs raisons: un taux de bancarisation relativement faible, soit environ 14.57%, pour une population de plus de 16 millions dont la grande partie est rurale, une inégalité dans la répartition du réseau bancaire, les villes et zones urbaines étant mieux servies, un taux d'alphabétisation faible, la culture de la monnaie fiduciaire est ancrée au plus profond des mentalités, le réseau des Institutions de Micro finance (IMF) qui se développe de manière exponentielle.

ABSTRACT

A payment system is a set of rules, banking procedures, instruments and infrastructure used to exchange financial values between two parties fulfilling a contractual obligation. Thus, technically, a payment system is both a communication network, a database, an information processing center, a set of tangible and intangible assets, infrastructure and personnel, knowledge and know-how-to-make, standards and protocols. However, it is necessary to know the concept of electronic banking, which refers to the whole electronic, computer and telematic processing (remote processing) necessary for the management of bank cards as well as associated transactions....

Since its birth, currency and its form have evolved considerably. This evolution is marked successively by a certain fault that the previous one had to show a certain limit which hinders the exchanges. The new form of money has given a correction to the old with respect to trade. This change is also the result of the revolution in the information and communication technology (ICT) in banking industries, which today is a prerequisite for maintaining a competitive and universal standard regarding the new form of electronic money.

Nevertheless, the current situation in the Malian economy seems to take a long time to meet the challenge of modernizing payment systems and electronic payment systems for a number of reasons :a relatively low bank rate of about 14.57% for a population of more than 16 million of which the greater part is rural, inequality in the distribution of the banking network, cities and urban areas being better served, low literacy rate, fiduciary currency culture is deeply rooted in mentalities, the network of Microfinance Institution (MFIs) which is growing exponentially.

SIGLES ET ABREVIATIONS

UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ACU :	Acquisition Commerçant Unique
ACP:	Acquisition Concertée Paiement
BCEAO:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRI:	Banque des Règlements Internationaux
BRVM:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CB :	Commission Bancaire de l'UEMOA
CIP:	Centrale des Incidents de Paiement
CTC:	Centre de Traitement Commerçant
CTMI:	Centre de Traitement Monétique Interbancaire de l'UEMOA
DAB:	Distributeur Automatique de Billets
EME:	Etablissement de Monnaie Electronique
EMV:	Europay MasterCard Visa
FCFA:	Franc de la Communauté Financière Africaine
GAB:	Guichet Automatique de Billets
GIE:	Groupement d'Intérêt Economique
GIM:	Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA
IMF:	Institut de Micro Finance
IP:	Instruments de Paiement
PME:	Porte-monnaie Electronique
SFD:	Systèmes Financiers Décentralisés
SICA:	Système Interbancaire de Compensation Automatisé
STAR:	Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA
TIC:	Technologie de l'Information et de la Communication
SNLP :	Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
APEJ :	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANPE :	Agence Nationale Pour l'Emploi
FARE :	Fonds Auto Renouvelable pour l'emploi

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
Première partie : Généralité sur la monnaie et les différents systèmes de paiement ...	8
Chapitre I : Aspects historiques et cadre théoriques de la monnaie	10
Section 1 : Origine et évolution historique de la monnaie.....	11
Section 2 : Fondement théorique de la monnaie.....	19
Section 3 : l'importance de la bancarisation et l'usage de la monnaie.....	22
Chapitre II : la mutation et innovation du système de paiement	24
Section 1 : Généralité sur la banque malienne de solidarité.....	25
Section 2 : Mutation du système de paiement.....	27
Section 3 : le rôle de la Banque centrale dans le système de paiement.....	31
Deuxième partie : évaluation de la réforme du système de paiement et le taux de bancarisation dans l'économie dans malienne (Cas pratique, BMS)	35
Chapitre I: L'impact de la réforme du système de paiement au Mali	38
Section 1 : Présentation de la BMS et les moyens de paiements habituellement utilisés...	40
Section 2 : Description et fonctionnement de nouveaux moyens de paiement électronique utilisé au Mali.....	45
Section 3 : Le taux de Bancarisation au Mali.....	47
Chapitre II : Enjeux économique et implication d'E-paiement en tant qu'élément du développement monétique au Mali	52
Section 1 : L'Utilité et les Avantages d'E-paiement dans l'environnement économique du Mali.....	53
Section 2 : les risques et inconvénients de la monétique dans les opérations bancaires.....	55
Section 3 : Eventuel palliatif de la monétique	57
CONCLUSION GENERALE	61

INTRODUCTION GENERALE

Depuis l'invention de la lettre de change au Moyen Age, les intermédiaires financiers n'ont cessé d'imaginer de nouveaux moyens de paiements rendant les transactions plus simples et rapides, sans compromettre à la sécurité de la circulation monétaire. Le billet de banque, convertible, au cours forcé, puis inconvertible est devenu le moyen de paiement privilégié du XX^{ème} siècle, avant d'être rejoint par le chèque. Avec la dématérialisation et l'introduction de la carte de crédit, l'évolution des moyens de paiement s'est plus récemment alignée sur celle des technologies numériques. Les cartes de crédit bancaire, l'Internet fixe, le téléphone portable, puis le Smartphone sont apparus comme des dispositifs susceptibles de renouveler et de rendre plus efficaces les moyens de paiements disponibles. La monétique est ainsi, une nouvelle profession qui a vu le jour dans les années 1960 ou est apparu la Bank Americard, pour ensuite découvrir une application dans d'autres secteurs qui a principalement saisi ses étendues dans le monde bancaire. Au bout de quelques années sa proposition a connu soudainement une évolution rapide.

C'est dans ce sens que les banques ont inféré une dynamique de renouveau dans le champ de l'économie bancaire et monétaire, mettant en œuvre un ensemble des facteurs dont la cohésion devrait solutionner une problématique à plusieurs variables. Les plus importantes de ces dernières sont liées à l'efficacité dans le traitement des opérations de paiement, leur sécurité et le dynamisme dans le processus de traitement.

En effet, les activités de paiements sont le socle même des métiers de la banque. Elles sont déterminantes dans construction et le développement d'une relation de qualité avec leurs clients. Elles jouent ainsi un rôle clé dans le collecte de dépôts jugé essentiels dans au regard des ratios de liquidités de Bâle III¹. Ainsi l'émission et la gestion des instruments de paiements constituent une activité stratégique pour les banques contemporaines, et ce, pour au moins deux raisons ²:

- Les activités de paiement sont une source importante de profits pour les établissements bancaires, d'après une étude en 2003 réalisée par Rice et Stanon qui

¹ Les accords de Bale III publiés 2010 sont des propositions de réglementation bancaire pour garantir un niveau minimum de capitaux propres afin d'assurer la solidité financière de la banque

² David BOUNIE et Abel FRANCOIS. (2006) « les déterminants de la détention et l'usage des instruments de paiement : éléments théoriques et empiriques » ; revue d'économie financière n°83, Paris, pp 159-160. P 176.

concluait qu'en moyenne 16% des revenus des 40 plus grandes banques américaines proviennent des activités de paiement. Cette étude fait suite à une première contribution de Redeki (1999) qui estimait qu'entre 33 et 40% de revenu de 25 plus grandes banques américaines étaient imputables aux activités de paiement.

- Les informations collectées suites aux paiements peuvent être utilisées pour évaluer la défaillance potentielle des emprunteurs. L'activité bancaire dans le paiement contribue donc à assurer la supériorité des banques dans leur rôle d'intermédiaire financier par rapport aux acteurs non bancaires.

C'est ainsi, le développement de la technologie dans tous les secteurs économiques a amené les banques à investir progressivement dans les Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication. Ces outils sont devenus de nos jours incontournables pour le développement de l'activité bancaire. L'avancé technologique dans ce domaine a permis l'apparition des nouvelles procédures et instruments de paiements permettant d'adapter la relation banque-client et la rendre plus opérationnelles.

Cependant, l'avancée de NTIC a varié la manière dont les agents détiennent et échangent la monnaie. En effet, l'usage de la monnaie dite immatérielle tend dans les pays plus développés vers un usage virtuel via des outils plus sûrs, plus sécurisés, facile à utiliser et très efficaces. Cette dématérialisation des moyens de paiement s'inscrit dans le processus de monétisation de manière accélérée, dans le but d'améliorer la qualité de prestation bancaire qui dépend majoritairement des outils de paiement innovants mis à la disposition de la clientèle. Pris en compte par les praticiens des banques et les théoriciens de la monnaie, les systèmes de paiement sont aujourd'hui au cœur du dispositif économique et des stratégies bancaires, leur bon fonctionnement aujourd'hui se répercute aussi bien sur la rentabilité de la banque, son organisation et aussi sur le niveau d'utilisation des moyens de paiement mis en place afin de définir la bancarisation de l'économie.

Le rôle primordial d'un système de paiement dans l'économie d'un pays a été clairement souligné par le Comité sur les Systèmes de Paiement et de Règlement (CSPR) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) en indiquant que « des systèmes de paiement sûr et efficaces sont un rouage essentiel du bon fonctionnement d'un système financier³ ».

³ BRI, CSPR (2000) « Principes fondamentaux pour les systèmes de paiement d'importance systématique », Bâle III, Suisse, p 6 <http://www.bis.org/cpmi/publ/d34f.htm>

Face aux progrès marquant ces dernières décennies par les innovations technologiques dans le secteur bancaire des moyens de paiements virtuels communément appelé *E*-paiement dans les pays développés. Les banques des pays en voie de développement se sont retrouvées dans la nécessité a relevé le défi majeur concurrentiel du secteur bancaire notamment, la modernisation des banques Africaines où il ne sera plus nécessaire de transporter sur soit de l'argent pour faire ses courses et payés ses factures, c'est l'objectif de toutes les banques du continent dans le but d'introduire de réforme de mis à niveau dans le secteur bancaire et financier à travers les infrastructures des systèmes de paiement innovant véritable vecteur de renforcement financier en l'occurrence la monétique, afin d'utiliser cet outil comme pilier de développement aussi bien auprès des citoyens, auprès de la PME, auprès de l'entreprise et auprès de l'administration.

Le Mali faisant partie des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) réunis au tour de Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et s'inscrit dans la modernisation des systèmes et moyens de paiement de l'UEMOA enclenchée par la Banque Centrale depuis mars 1999 a pour objectif de « Mettre en place un ensemble de mécanismes de paiements nationaux et régionaux tout en respectant les normes internationales, afin de satisfaire les besoins croissants de tous les secteurs économiques de l'UEMOA, à savoir les secteurs des consommateurs, du commerce, de l'industrie, du gouvernement, des marchés financiers nationaux et internationaux ». ⁴

Le constat réalisé dans cette initiative est que le monde est devenu aujourd'hui une concession planétaire avec la révolution numérique et digitale, face à tous ce qui se passe dans le monde, toutes les stratégies de développement des pays que se soit des pays occidentaux, allant des Etats Unis vers l'Europe, la révolution numérique est au cœur de toutes les stratégies.

De ce point de vu, le Mali entre dans la réforme de système de paiement numérique, faisant partie de la GIM-UEMOA ⁵ qui a été mis sur pied en 2002 à Abidjan en Côte-d'Ivoire dans un élan de contribution aux initiatives des Etats de l'Afrique de l'Ouest, a mis en place un certains nombres d'outils, des instruments et d'infrastructure pour accompagner le financement, le développement sociaux économiques de la zone UEMOA.

⁴ <http://www.maliweb.net/category.php?NID=25500>

⁵ TDR : Mise à jour des règles et normes d'interopérabilité des systèmes de paiement électronique dans l'UEMOA, et élaboration de nouvelles règles et normes.

L'objet de cette partition permettra de fédérer l'ensemble des banques de la zone de sorte à ce que sa puisse banaliser l'usage des moyens de paiement numériques par exemple les cartes de crédit bancaire qui incarnent la possibilité pour son détenteur de pouvoir l'utiliser dans sa banque et d'autres banques du réseau, ainsi que d'autres opérations de facturation et règlement.

Ce chantier monétique interbancaire est né de la volonté des chefs d'Etats de la zone UEMOA et de conseil des ministres d'économie et de finance, cette volonté a été portée par la BCEAO pour doter cette zone monétaire d'un outil unique d'intégration.

Aujourd'hui, le GIM-UEMOA compte plus de cents institutions (+ de 100) interconnectées avec huit établissements bancaires au Mali⁶.

Dans son ensemble le GIM-UEMOA comprend six milles points de services, guichet et distribution automatique de billets ou de banque et des terminaux de paiement interconnectés, des volumes des transactions plus 500 à 550 milliards de Franc CFA qui sont traités par le GIM-UEMOA annuellement⁷. Cela montre à suffisance que la monétique est opérationnelle dans l'espace UEMOA en général et celle de l'économie malienne en particulier.

C'est au regard de ces contraintes majeures que les autorités monétaires sont convaincus que l'ère est venue pour tous les acteurs économiques et administrations maliennes de s'adosser sur cette plate forme d'intégration monétique de la zone pour offrir des services de qualité basé sur des traitements optimisés, rationalisés des moyens de paiements numériques et la traçabilité des opérations, faciliter l'accès et faire en sorte que la population puisse titrer profit de cet instrument monétique.

Néanmoins, l'usage de moyen de paiement le plus fréquemment utilisé au Mali est la monnaie fiduciaire malgré qu'elle s'use à force de changer de mains elle est optimisé dans toute les transactions ou autres règlements. L'utilisation des autres modes de paiement (cartes de crédits, chèques) se limite à quelques endroits précis : hôtels, certains supermarchés, et quelques restaurants.

⁶ Copyright GIM-UEMOA, 2017, <http://www.gim-uemoa.org/fr/liste-membres>

⁷ Le quotidien, Revue, « Transactions électroniques traitées en 2016 », publiée le 29 mars 2017; www.lequotidien.sn/gim-uemoa-transactions-électroniques-traitées-en-2016

Ainsi la question centrale à la quelles nous tenterons de répondre consiste à savoir :

Quelles sont les forces et les faiblesses de la monétique (E-paiement) et les éventuels palliatifs indispensables au bon fonctionnement de l'économie Malienne ?

Cette question centrale met en évidence deux sous questions :

- Quels sont les exploits réalisés par l'E-paiement dans les opérations de transaction commerciale et de règlement des factures au Mali ?
- En quoi, la culture monétique pourrait-elle propulser le développement de l'économie Malienne ?

Pour se faire, nous avons adopté pour les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : la monétique a enregistré une nette amélioration dans la capacité de traitement de moyen de paiement « carte présente ou carte absente » depuis sa mis en place.

Hypothèse 2 : La monétique est et demeurera un levier incontournable de la bancarisation des agents économiques (les ménages en particuliers) dans la mesure où elle s'adresse au public détenteur ou pas de moyens de paiements.

Le choix de ce thème de recherche s'explique par l'importance de la monétique dans les échanges économiques à l'internationale, de la zone UEMOA en générale et dans l'économie Malienne en particulier. C'est ainsi la création du GIM-UEMOA répond à un objectif principal de mutualisation des investissements par l'adoption d'une stratégie sous-régionale d'interopérabilité des transactions monétiques permettant aux banques d'offrir des services de proximité à moindre coûts.

La structure de ce travail se fait en deux parties : une première partie théorique nous permettant de présenter quelques éléments théoriques et historiques relatifs à la monnaie et aux systèmes de paiement, dans le but d'identifier l'émergence et l'évolution des moyens de paiement. Cette partie est intitulée « **Généralité sur la monnaie et les différents systèmes de paiement** », qui porte deux chapitres. Le premier chapitre s'intitule « Aspects historiques et cadre théoriques de la **monnaie** » et le second chapitre porte sur « la mutation et innovation de systèmes de paiement ».

En deuxième partie nous évoquerons sur le plan pratique l'usage de la monétique au Mali et c'est notamment lors du passage en stage pratique dans la Banque Malienne de Solidarité et enquête sur le terrain par des questions orales aux populations et commerçants au Mali.

Cette partie intitulée « Evaluation de la réforme de système de paiement et le taux de bancarisation dans l'économie Malienne (Cas pratique, Banque Malienne de Solidarité) » nous permettra d'éprouver et vérifier nos hypothèses ci-haut citées. Cette partie se distingue en deux chapitres, le premier chapitre se réserve à l'impact de la réforme du système de paiement au Mali et le second chapitre se focalisera sur les Enjeux et implication d'E paiement en tant qu'élément du développement monétique sur l'environnement économique au Mali.

**PREMIERE PARTIE : GENERALITE SUR LA MONNAIE ET
LES DIFFERENTS SYSTEMES DE PAIEMENT**

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Comment acheter, vendre, payer ses dettes.... ? Presque aussi vieux que l'humanité, le moyen de paiement connaît une accélération de l'histoire avec l'avènement de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information⁸.

Les formes primitives de la monnaie correspondaient aux échanges et au stockage d'objets de valeur acceptée par les individus dans les opérations des larges courants d'échange (sel, tête des bétails, coquillage.....) tirant leur valeur de leur emploi sous forme de marchandises. La nécessité d'obtenir à la fois une grande valeur sous un faible volume, une conservation aisée et une homogénéité facilitant la division de marchandise-étalon conduisant à recourir à des métaux précieux qui constituaient pendant longtemps les monnaies les plus courants. Selon la conception matérialiste, une monnaie se définit par le poids de métal précieux qu'elle contient. Aujourd'hui, la valeur de la monnaie correspond à une conception nominaliste affranchie du support matérialiste. Progressivement les formes de la monnaie ont évolué avec le développement de l'activité économique et ayant assujetties des nombreuses transformations touchant leurs forme et leur valeur intrinsèque donnant lieux à des nouvelles formes de moyens de paiement. L'essor marquant cette évolution est né de l'intermédiation bancaire, le développement des institutions financières et la concurrence qui régie le marché financier a favorisé la transformation moderne des instruments de paiement.

En outre, l'accroissement de NTIC liée avec une concurrence accrue entre les établissements de crédits et les établissements émetteurs de moyens de paiement ont conduit à l'adoption progressive des innovations majeures liées aux progrès technologiques : la carte de paiement, les distributeurs automatiques de billets (DAB) et l'accès aux comptes à distance.

L'objet de cette partie est de délimiter le contexte financier dans lequel est apparu la monnaie suivie de l'évolution des moyens de paiement dans le temps. Le premier chapitre est consacré aux monnaies « classiques », un aperçu chronologique et définition théorique.

Le second chapitre se rapporte à la mutation et innovation de systèmes de paiement, nous évoquerons les différents moyens de paiement courant et innovant.

⁸ Jean LEMIERRE « Revue de l'institut de sociologie », Président du groupe BNP PARIBAS, année 1822, site <https://Histoire.bnpparibas/dossier/troc-argent-liquide-sans-contact-petite-histoire-des-moyens-de-paiements/>

CHAPITRE I : ASPECTS HISTORIQUES ET CADRE THEORIQUE DE LA MONNAIE

INTRODUCTION :

L'évolution historique de la monnaie indique un long chemin scandé par plusieurs tournages. Au préalable à l'existence de la monnaie se manifeste dans la volonté de se procurer de ce dont on est démuné en cédant une partie de ce dont on est pourvu. A l'origine, ces échanges se sont réalisés de manière directe et sans monnaie, au moyen de troc dans les échanges de l'économie des sociétés primitives jusqu'à l'apparition des premières formes métalliques et la transition vers l'économie monétaire. Ces derniers ont connu des formes de plus en plus variées allant du simple papier monnaie reposant sa valeur sur la confiance jusqu'au développement des supports modernes facilitant la circulation des liquidités dans le cadre de la monnaie dématérialisée. Ce processus de dématérialisation est accéléré par les progrès réalisés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Dans le but de mettre en évidence un certain nombre d'éléments de clarté sur cet aspect, on s'interroge à savoir qu'est-ce que la monnaie ?

L'objet de ce chapitre nous amène à apporter certains éléments de réponse à la question posée. Pour bien maîtriser la réalité monétaire contemporaine, il est souhaitable de se reporter à l'histoire de la monnaie, c'est-à-dire ses origines ainsi que les fonctions qu'elle remplit et les formes qu'elle revêt au fil du temps. La monnaie a toujours été une source de pouvoir, elle permet d'acquérir des biens et des services et d'augmenter ainsi son patrimoine. Elle est, également, symbole du pouvoir. Le droit de « battre monnaie » est généralement une prérogative régalienn⁹. Le droit de battre monnaie est-il régalien ?

Selon les libéraux eux même, les fonctions régaliennes de l'Etat sont limitées aux grandes fonctions souveraines qui fondent même l'existence de l'Etat et qui ne font, en principe, l'objet d'aucune délégation.

⁹ Bleudam « La monnaie : origine, formes et fonctions », publié le 27 juillet 2009, <https://www.doc-etudiant.fr/Gestion/Finance/Rapport-La-monnaie-origine-formes-et-fonctions-8681.html>

SECTION I : ORIGINE ET EVOLUTION HISTORIQUE DE LA MONNAIE

I-1- LE TROC :

A l'origine seul le troc permettait les échanges. Encore aujourd'hui en Afrique le troc a une très grande importance tant au niveau individuel qu'en inter entreprise. Les échanges réalisés par le biais de troc ont montré leur limite, une économie de troc n'a pas d'intermédiaire des échanges. Les échanges se concrétisent uniquement lorsque deux conditions sont simultanément réunies : double coïncidence des désirs (du vendeur et de l'acheteur) et accord sur le rapport d'échange. Un tel système implique des coûts d'information et de transaction élevés.

Ainsi apparaît la monnaie comme instrument permettant de simplifier les échanges entre les individus et dont l'usage s'impose avec le développement des échanges marchands.

De l'antiquité jusqu'au milieu du XVIIème siècle, la monnaie, qui a remplacé le troc, a pris plusieurs forme mais l'or, surtout, a été utilisé car en raison de sa rareté, de son inaltérabilité et aussi parce qu'il peut être facilement travaillé¹⁰.

I-2- LA MONNAIE MARCHANDISE :

Les premières monnaies, constituées par des produits faisant l'objet de larges courants d'échange, tiraient leur valeur de leur emploi sous forme de marchandises, il en a été notamment ainsi pour le bétail, les barre de sel, du thé, les coquillages. La monnaie marchandise a connu un essor le plus remarquable. Le principe, pour qu'un bien puisse servir comme intermédiaire des échanges, il faut remplir certaines conditions à savoir l'acceptation de tous (liquidité), la convertibilité (réserve de valeur)¹¹, la divisibilité pour pouvoir échanger des petites quantités des biens et la rareté pour qu'elle ait une certaine valeur.

¹⁰ SERVET Jean-Michel, Le Troc primitif « un mythe fondateur d'une approche économiste de la monnaie », In : Revue numismatique, 6^e série-Tome 157 année 2001 pp. 15-32

¹¹ SIDI MAMMAR Lydia, Mémoire de thèse de magistère « Essai d'analyse de l'impact de la réforme du système de paiement sur l'utilisation de moyen de paiement scripturaux en Algérie : cas de la commune de Tizi-Ouzou », Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

C'est ainsi au fil du temps, le processus monétaire va conférer à l'équivalent général une valeur qui dépasse largement sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire celle des matériaux qui la composent. Le bien servant de monnaie doit, dans l'idéal, présenter des qualités uniformes afin d'être accepté par tous, être indestructible pour constituer une réserve de valeur, divisible et transportable pour faciliter les échanges marchands, et suffisamment rare pour susciter le désir de détention.

I-3- MONNAIE METALLIQUE :

On peut distinguer plusieurs étapes dans l'évolution historique qui a conduit de la monnaie métallique à la monnaie fiduciaire que nous connaissons aujourd'hui :

- **Le bimétallisme**¹² (jusqu' au XIXe siècle) : toutes les monnaies sont définies à la fois par rapport à l'or et par rapport à l'argent (métal). Chaque État, en fonction de ses disponibilités métalliques, utilise préférentiellement l'un ou l'autre métal, et se sert de l'autre comme appoint.

Les pièces d'or et d'argent notamment, de par leur valeur intrinsèque, circulent fréquemment en dehors de leur pays d'origine. Les découvertes minières et les évolutions financières dans une économie largement mondialisée à l'époque font fluctuer les proportions entre les deux métaux, et le développement de la monnaie papier et du crédit permettent de limiter les besoins de métal, et de supprimer l'argent-métal comme étalon.

- **L'étalon-or « classique »** (jusqu'en 1914) : toutes les monnaies sont définies par rapport à l'or. La monnaie-papier est un substitut à l'or (une once d'or équivaut à 20 dollars, 4 livres britanniques, etc.). Les taux de conversion de chaque monnaie en or, et donc entre elles, sont fixes. Cela assure la stabilité de la monnaie et empêche une inflation provoquée artificiellement par une augmentation de la masse monétaire (procédé auquel les États auront constamment recours par la suite).

- o **En 1865**, est créée l'Union monétaire latine, une convention monétaire entre la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, convention à laquelle adhère la Grèce en 1868. Cette convention est restée en vigueur, moyennant plusieurs aménagements, jusqu'au 1er module, titre, poids) qui avaient ainsi une

¹² Wikiberal, article : « Définition et types de monnaies », Dernière modification le 13 juillet 2017 à 9h45, www.wikiberal.org

circulation transfrontalière. Elle avait pour but d'harmoniser les monnaies de ces pays.

- **L'étalon de change-or** (1914-1971) : il s'agit d'un système mixte par lequel certains pays veulent conserver les avantages de l'étalon-or, alors que d'autres veulent se garder la latitude (via la « planche à billets ») d'avoir des taux de change variables. Ce système va devenir caduc en quelques décennies :

- **Première Guerre mondiale** : en raison du coût de la guerre toutes les monnaies européennes sont fortement dévaluées par rapport à l'or.
- **1922** : conférence de Gênes. Un nouvel ordre monétaire est mis en place où seuls les États-Unis conservent l'étalon-or classique. Le dollar repose sur l'or, la livre britannique sur le dollar et les autres monnaies européennes sur la livre britannique.
- **1931** : le Royaume-Uni, conduit à augmenter sa masse monétaire, abandonne le système de change-or.
- **1934** : le dollar est défini comme 1/35 d'once d'or. Les citoyens états-uniens n'ont pas le droit de posséder de l'or.
- **1944** : accords de Bretton Woods : le système monétaire repose sur le dollar, seule monnaie encore ancrée à l'or.
- **1971** : sous Nixon, les États-Unis, ne pouvant plus maintenir le prix de l'or à 35 dollars l'once ni éviter une dévaluation du dollar, abandonnent l'étalon-or.
- **Le régime des changes flottants** (à partir de mars 1973) : après l'abandon des accords de Bretton Woods, les monnaies varient entre elles librement, suivant l'offre et la demande, et donc en principe selon la quantité de crédit émise par chaque pays (une politique monétaire laxiste est « punie » par une baisse de la valeur de la monnaie locale par rapport aux autres devises). Il n'y a plus de contrepartie métallique à la monnaie émise, seulement de la dette.¹³

La monnaie métallique va rapidement s'imposer comme monnaie-marchandise car, d'avantage que les autres biens, les métaux précieux sont durables, divisibles et rares.

Trois grandes étapes marquent l'histoire de la monnaie métallique: la monnaie

¹³ Marc MONTOUSSE et Dominique CHAMBLAY, « 100 Fiches pour comprendre les sciences économiques », 3^{ème} Edition, Béal, Page 146,148 et 149

pesée, la monnaie comptée et la monnaie frappée. L'objet de la pesée était de garantir les transactions et d'éviter les fraudes. Par commodité, les métaux précieux vont être transformés en pièces dont la dimension et la teneur sont progressivement normalisées. Cette étape facilite grandement les échanges puisqu'il suffit désormais de compter les pièces pour déterminer la quantité de métal précieux, unité de compte, que l'on transmet (monnaie comptée).

L'utilisation des métaux précieux sous forme de pièce traduit le passage à un degré de monétarisation supérieur. Il faut entendre par monnaie métallique, non pas toute monnaie constituée de métal, mais qui tire leur valeur du métal qu'elles contiennent. Les pièces actuelles ne sont pas de la monnaie métallique, dans la mesure où le métal qui la compose (sa valeur intrinsèque) a une valeur largement inférieure à sa valeur faciale.

La mise en place du système de monnaie métallique en Europe date du XVII et XVIIIème siècles. Au départ, le système bimétalliste or-argent prévaut et instaure un rapport légal fixe entre les deux métaux. La frappe est libre et le pouvoir libérateur que lui confère le cours légal est illimité.

Le système va évoluer vers un monométallisme-or en raison de la spéculation sur l'un ou l'autre métal-monnaie (qui est également métal-marchandise), et, par application de la loi de Gresham (1519-1579) : « la mauvaise monnaie chasse la bonne »¹⁴. Lorsque deux monnaies circulent concurremment et que l'une tend à s'apprécier relativement à l'autre pour des raisons d'insuffisance de production ou d'indisponibilité et devient ainsi la « bonne monnaie », la spéculation conduit à l'échanger contre l'autre monnaie de moindre valeur. Les utilisateurs tendent à réserver la monnaie au pouvoir libérateur le plus élevé au paiement des dettes à l'étranger ou à la thésaurisation¹⁵. Dès lors la « bonne monnaie » finit par disparaître de la circulation monétaire au profit de la « mauvaise ».

De plus, il est apparu préférable de se limiter à un seul numéraire et d'user de celui-ci comme monnaie. Ainsi le monométallisme s'impose en Europe et aux Etats-Unis au cours du XIXème siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale.

¹⁴ Vincent LANNOYE, « L'histoire de la monnaie pour comprendre l'économie, apprendre du passé pour influencer le futur », deuxième édition, année 2005-2010 : La monnaie et les Banques- de la Mésopotamie à Manhattan, pp 80-83

¹⁵ Jean-Luc BAILLY « *Économie monétaire et financière* », Bréal, année 2006

Le système monétaire international en vigueur était alors l'étalon-or : toutes les monnaies, qu'elles soient métalliques, de papier ou scripturales étaient rattachées à l'or et le taux de change des monnaies était défini par un poids en or. Avec les perturbations nées des deux Guerres mondiales, l'insuffisance du stock d'or pour régler les échanges internationaux, et la nouvelle répartition de ce stock entre les Etats-Unis et « le reste du monde », les Etats vont abandonner le système de l'Etalon d'or. En 1944, la conférence de Bretton Woods adopte un étalon-or révisé ou « *étalon-dollar* » : le taux de change des monnaies nationales des principales économies était fixé par rapport au dollar, ce dernier étant convertible en or à une parité fixe (35 dollars américain l'once). Le système de Bretton Woods s'effondra en 1971, quand le président américain Nixon décréta unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or, provoquant par la même, le flottement généralisé des taux de change suivant la loi de l'offre et la demande, et l'avènement de la monnaie purement fiduciaire.

D'autres formes de monnaie coexistaient avec la monnaie métallique et étaient utilisées comme moyen de paiement : la monnaie de papier et la monnaie scripturale (les comptes courants).

I-4- MONNAIE DE PAPIER (FIDUCIAIRE):

Tous les papiers appelés à servir d'instrument monétaire ne reposent pas sur le même principe d'émission. Il convient, en effet, de distinguer le papier-monnaie du billet de banque. Le papier-monnaie est un papier inconvertible dont l'Etat impose le statut monétaire en lui attribuant une valeur nominale et auquel il assigne un cours légal qui lui confère un pouvoir libératoire illimité. Dans une économie où l'or et l'argent assurent la circulation monétaire, l'Etat peut manquer de ressources pour régler ses paiements. Il peut alors donner une valeur nominale à un papier et l'utiliser pour régler ses créanciers. Ce papier-monnaie n'est pas convertible en métal, mais dans la mesure où l'Etat lui confère un cours légal, les créanciers doivent l'accepter pour le règlement de leurs transactions.

Le papier-monnaie matérialise donc une dette de l'Etat.

Parallèlement à la forme métallique, est apparu le billet de banque (L'apparition du billet moderne remonte à 1661, lorsque le banquier suédois Johan Palmstruch décide de combiner les certificats de dépôt et l'escompte de lettre de change¹⁶).

¹⁶ 10000 Ans d'Economie « Antiquité et moyen-âge », 8500-560 avant notre ère, www.citeco.fr/10000-ans-histoire-economie/antiquite-et-moyen-age

Au lieu de remettre des espèces métalliques aux détenteurs de lettre de change demandant l'escompte, il propose des billets portant engagement d'un remboursement en monnaie métallique.

Il s'agissait toujours de certificats de créances sur la banque mais comportant quatre innovations majeures pour l'époque : ils ne représentaient que des sommes rondes et standardisées ; ils ne comportaient ni intérêt, ni commission ; ils étaient payables à vue en espèces ; ils étaient émis en contrepartie soit d'un versement en espèces, soit d'une simple reconnaissance de dette).

Contrairement au papier monnaie, c'est un papier dont l'utilisation repose non pas sur la contrainte mais sur la confiance de son détenteur dans la capacité de la banque à en assurer sa conversion en métal¹⁷. C'est donc une monnaie fiduciaire. A l'origine, il n'est rien de plus qu'un certificat attestant le dépôt d'une quantité de métaux précieux dans telle ou telle banque un simple reçu.

I-5- LA MONNAIE SCRIPTURALE :

Il a fallu une longue maturation pour que les agents économiques confient leur monnaie aux banques sous forme de dépôt. Actuellement c'est devenu le principal réservoir de monnaie.

La principale raison est la sécurité offerte par les banques pour la conservation de l'épargne liquide et les facilités de paiement offertes par le système bancaire. Tant que le chèque était payant et n'était pas accepté par l'État pour le paiement des impôts, le développement en fut lent. La possibilité de payer ses impôts par chèque date de Napoléon III qui fixe par les lois de 1865 les règles de son usage. En France, la possession de compte chèque ne s'est généralisée qu'à partir des années 1960. L'emploi du chèque est aujourd'hui très réglementé. Même s'il n'a pas cours légal (il peut être refusé par les commerçants) la loi en a imposé l'usage pour nombre de paiements, ne serait-ce que pour assurer la traçabilité des mouvements de fonds importants. La généralisation des succursales de banques de dépôts « à chaque coin de rue » qui a profondément bouleversé la physionomie de nos villes et celle du compte chèque ont permis ces législations favorables aux paiements bancaires.¹⁸

La carte de crédit qui permet d'assurer un paiement garanti jusqu'à une certaine somme par l'émetteur sans avoir à se préoccuper de la provision du compte en banque de l'acheteur, malgré son coût pour le vendeur, s'est désormais généralisée et l'emporte sur le chèque pour la

¹⁷ www.citeco.fr/le-premier-billet-de-banque-europ%C3%A9en

¹⁸ Jacoud GILLES: « la Monnaie dans l'économie », Edition Nathan, Paris, année 1994, nombre de page 239

plupart des achats un peu coûteux en boutiques et pour presque tout sur Internet. Cependant, la monnaie scripturale n'est pas matérialisée par un objet physique comme les pièces ou les billets.

La monnaie scripturale est matérialisée par une écriture comptable sur un chèque ou un compte en banque par exemple. La monnaie scripturale est celle qui se trouve sur les comptes bancaires et qui se déplace dans le cadre des flux (mouvements, échanges) monétaires.

Cette monnaie est invisible mais elle se matérialise par des écritures bancaires : au bas d'un relevé de compte en banque, sur un chèque à encaisser, dans les livres de comptes de la banque. Elle se matérialise aussi par les biais des cartes bancaires, des cartes à puces de type porte-monnaie électroniques ; La monnaie scripturale comprend : le chèque de banque, le virement, le télépaiement, les mandats, les cartes bancaires.

I-6- LA MONNAIE ELECTRONIQUE:

La première génération de monnaie électronique est constituée de modes de paiements opérant dans des réseaux fermés et contrôlés par les banques. On trouve dans cette catégorie les dépôts directs et les paiements pré-autorisés. Ceux-ci sont largement utilisés par les employeurs, les agences gouvernementales et d'autres organisations effectuant des paiements ou prélèvements réguliers. Ainsi en est-il le plus souvent pour le paiement des salaires.¹⁹

De nos jours se développent des systèmes de paiements électroniques que l'on peut qualifier de seconde génération. Au-delà de la diversité des formes prises par ces nouveaux paiements électroniques, la différence qualitative majeure qu'ils ont en commun et qui justifie leur classement dans une catégorie nouvelle tient à leur insertion dans des réseaux ouverts et non plus fermés, contrairement aux premières formes de monnaie électronique. Cette caractéristique limite les possibilités de contrôle des risques. Le Comité de supervision bancaire de Bâle dans un rapport de mars 1998 intitulé « *risk management for electronic banking and electronic money activities* » a donné les définitions suivantes : « - les réseaux fermés restreignent l'accès aux participants

¹⁹ AGLIETTA Michel et SCIALOM Laurence, « Les défis de la monnaie électronique pour les banques centrales », publié le 19 juillet 2017, <https://documentslide.org/les-defis-de-la-monnaie-electronique-pour-les-banques-centrales-michel-aglietta-et-laurence-scialom>

(institutions financières, consommateurs, commerçants et parties tierces fournisseurs de services) liés par contrats sur ce qui caractérise la qualité de membre.

- les réseaux ouverts n'ont pas de telles exigences d'adhésion.

Actuellement la monnaie électronique de seconde génération permet la dissémination de la création monétaire et n'est régulée par aucune contrainte de réserve. Seule la prudence de l'émetteur qui peut être bancaire ou non bancaire tient lieu de dispositif de limitation des risques. L'ouverture des réseaux (ex : Internet) sans aucune restriction d'accès met à mal la hiérarchie des systèmes de paiements.

Avec le développement d'internet, et après l'envolée des paiements en ligne, on voit arriver les nouvelles solutions de paiement très moderne. Les modes de consommation sont en perpétuel changement. La monnaie électronique prend une véritable importance dans nos habitudes de règlements au quotidien.

Le domaine de la monnaie et des moyens de paiement est beaucoup plus complexe qu'on l'imagine d'ordinaire. Son évolution dans les pays industrialisés, alimentée par les progrès technologiques, est en accélération constante depuis plus d'une vingtaine d'années. C'est devenu un univers fortement automatisé qui développe des ramifications entre pays au point d'en faire une sorte de système « cardiovasculaire » de la vie économique de la planète²⁰.

C'est également un secteur qui se situe au cœur d'enjeux primordiaux, non seulement pour l'industrie bancaire et pour les non-banques offrant des services connexes, mais également pour tous les acteurs de la vie économique et sociale.

Le développement fulgurant des technologies de l'information et des réseaux informatiques conduit de plus en plus à s'interroger sur les risques de perte de maîtrise par les autorités de contrôle sur une partie de l'activité financière. En effet, Le commerce électronique se développe, et il semble que ce ne soit qu'une question de temps avant que des formes innovantes de monnaie, fondées sur des données numériques et émises par des acteurs privés, ne

²⁰ Mémoire Master spécialisé, thème : « Banque et la Monnaie électronique », stratégie et économie des institutions financières, faculté Moulay Ismail Meknès, 2016, <https://www.master-maroc.com/master-finance/master-economie-et-strategies-des-institutions-financieres-a-fsjes-de-meknes>

commencent à remplacer les billets de banque garantis par l'Etat, en tant que moyens de paiement habituels. L'ère de la monnaie électronique va bientôt s'ouvrir.²¹

Bien qu'il soit difficile de les prévoir dans le détail, les effets de la monnaie électronique vont certainement être importants. Dans cet article, nous voudrions mettre l'accent sur cette notion de monnaie électronique, en décrire les caractéristiques ainsi que ses répercussions sur l'économie, précisément son impact sur la fluidité de nos activités du quotidien que nous essayerons de détailler dans les chapitres prochains.

²¹ MOSTAFA HASHEM Shérif, « La monnaie électronique systèmes de paiement sécurisé », édition Eyrolles, date de parution avril 2007, p 46

SECTION II: DEFINITION ET FONCTIONS DE LA MONNAIE

L'analyse traditionnelle définit généralement la monnaie par ses fonctions, sous un angle exclusivement économique. L'approche fonctionnaliste de la monnaie insiste sur la supériorité de l'organisation monétaire par rapport au troc. Ainsi, la monnaie doit remplir simultanément les fonctions d'unité de compte, d'instrument de paiement et de réserve de valeur. Cette distinction remonte à Aristote et est devenue très « classique ». « La monnaie est ce qu'elle fait ». Pour les économistes classiques, tels que J.B. Say ou A. Smith, la monnaie n'est qu'un simple instrument, un voile posée sur les échanges marchands²². Pour d'autres, au contraire, la monnaie est active et a un impact sur les variables réelles.

L'étude des fonctions de la monnaie fait bien ressortir la différence de nature qui existe entre économie monétaire et économie de troc. La monnaie est à la fois unité de compte, instrument d'échange et réserve de valeur.

II-1- UNITE DE COMPTE OU ETALON DE VALEUR :

Dans sa définition classique, la monnaie a été introduite pour exprimer la commensurabilité des biens et services échangés, afin d'éviter les coûts de transaction élevés d'une économie de troc.

Elle sert d'étalon de valeur et permet de comparer facilement la valeur des biens et des services, de confronter la valeur subjective attribuée à un bien par son détenteur à la valeur qui lui est socialement reconnue, de ramener à une unité commune et d'agréger des ensembles hétérogènes de biens ou services (valeur de la production d'une entreprise ou d'un pays ; valeur d'un patrimoine ...).²³

II-2- INTERMEDIAIRE DES ECHANGES OU INSTRUMENT DE PAIEMENT :

L'introduction de la monnaie a donc permis de rompre avec les relations bilatérales et aléatoires d'une économie de troc. Certains auteurs distinguent dans leur définition fonctionnelle de la monnaie, d'une part, l'intermédiaire des échanges ou équivalent général, qui est une caractéristique de la monnaie, et d'autre part, l'instrument de paiement qui est une de ses fonction élémentaires. En effet, le paiement ne renvoi pas nécessairement à un échange de marchandise (par exemple, les impôts). La monnaie, en tant que moyen de paiement, sert au règlement d'achat ou à l'extinction d'une dette. Les échanges se réalisent par l'intermédiaire d'un bien dont le pouvoir d'achat général est reconnu par tous et directement

²² Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses par Jean-Baptiste SAY, 6^e édition, Paris année 1841, chapitre XXIII, page 248

²³ Eduscol, « Fiche 4.1 : A quoi sert la monnaie, Science économique La monnaie et le financement », juillet 2011, <https://www.eduscol.education.fr/>

utilisable. La monnaie a un pouvoir libérateur (le pouvoir libérateur de la monnaie implique que tout créancier puisse exiger d'être payé en espèces, et qu'à l'inverse il ne puisse s'opposer à un paiement en espèces. Cependant, «*en cas de paiement en billets et pièces, il appartient au débiteur de faire l'appoint*») ²⁴ en vertu d'une tradition ou d'une loi. Chacun est tenu de l'accepter en paiement.

II-3- RESERVE DE VALEUR OU UNITE DE COMPTE :

La monnaie doit pouvoir conserver sa valeur dans l'intervalle de temps plus ou moins long entre deux transactions. Son pouvoir d'achat général doit se maintenir dans le temps : c'est une réserve de pouvoir d'achat, « un lien entre le présent et l'avenir »(Keynes 1979).

Cependant, certains auteurs, comme Wicksell K. et Hicks J., considèrent la fonction de réserve de valeur comme secondaire et dérivée de ses fonctions de compte et de paiement. De plus, le report de ressources d'une période à l'autre sous une forme monétaire est loin d'être idéale : elle n'est porteuse d'aucun intérêt et sa valeur se déprécie au rythme de l'inflation. La monnaie est certes un actif sans risque (sa valeur nominale étant constante) mais sa fonction de réserve de valeur n'est que temporaire (à cause de l'inflation).

Léon Walras signale également que, parmi d'autres qualités, la monnaie doit être caractérisée par une facilité de conservation, mais la fonction de réserve de valeur n'est pas clairement explicitée ²⁵.

On observe que l'instrument économique qui remplit simultanément ces trois fonctions d'unité de compte, de moyen de paiement et de réserve de valeur sera qualifié de monnaie, Par ailleurs, la monnaie possède également une autre qualité essentielle: la liquidité. Un actif liquide est un actif qui peut rapidement être transformé en moyen de paiement sans perdre de la valeur. Il existe beaucoup d'autres biens (pierres précieuses, immeubles...) susceptibles de satisfaire à la définition fonctionnelle de la monnaie.

Néanmoins, contrairement à d'autres actifs, la monnaie n'a pas besoin d'être transformée puisqu'elle est acceptée telle quelle dans les paiements. La monnaie constitue la liquidité par excellence. Cependant, l'implication des agents économiques nécessite une forte culture de bancarisation serait-il indispensable pour promouvoir et garantir la gestion de la monnaie et les moyens de paiement ?

²⁴ Article L112-5, « Code monétaire et financier, en cas de paiement en billets et pièces, il appartient au débiteur de faire l'appoint », date de la dernière mise à jour 04/02/2012, www.codes-et-lois.fr/cod

²⁵ Chapitre I : « La monnaie : origines, formes et fonctions de la monnaie », <https://d1n7iqsz6ob2ad.cloudfront.net>

SECTION 3 : L'IMPORTANCE DE LA BANCARISATION ET L'USAGE DE LA MONNAIE

Le système bancaire est l'un des éléments centraux de la vie économique d'une nation.

Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des ménages dans la mesure ou elles assurent la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapide, pratique et sûr, financer par le crédit l'achat d'un logement, d'un équipement ménager, d'une voiture ou d'une machine-outil, permettre aux ménages comme aux entreprises de placer et de fructifier leur épargne.

Il est sans doute de croire que la pérennité de la croissance économique ne peut pas se faire sans la mise en place d'une infrastructure financière et bancaire sur laquelle elle peut s'appuyer afin de sensibiliser l'ensemble de la population d'une zone économique donnée dans un contexte dynamique de la réforme du secteur bancaire qui doit poursuivre l'objectif d'une **bancarisation de masse** car celle-ci va dans le sens du développement économique.

Des secteurs bancaires et financiers solides profonds et efficaces sont donc indispensables pour améliorer le climat des affaires et créer les conditions dont l'économie a besoin pour « booster » la croissance²⁶. Ce concept de croissance économique n'est pas facile à définir. Aujourd'hui, les économistes se questionnent toujours sur ce qu'ils connaissent de la croissance et sur la meilleure manière de cerner une politique économique en manque de modèle solide. Il reste encore que l'augmentation de la vitesse de cette croissance économique dans la plus part des pays est la priorité majeure des responsables politiques, espérant de retarder la pauvreté et d'augmenter le niveau de vie de la population.

De nos jours avec l'expansion des outils des nouvelles technologies, la monétique, bien adoptée aux populations encore non ou peu alphabétisées, pourrait être une solution pour lutter contre le faible taux de bancarisation, et rendre service aux populations.

En guise d'exemple on s'est basé sur l'exemple du défi régional GIM-UEMOA pour apporter un certains éléments de repose et comprendre la mutation de moyen de paiement dans la zone UEMOA.

²⁶ Jean-Placide KEZA, « Les enjeux économiques de la bancarisation en Afrique subsaharienne », docteur en sciences économiques et Marchés Africains, Hors-série n° 12 Spécial Côte d'Ivoire, Édition 2009, Copyright 2006-2008, www.cesbc.org

CONCLUSION DU CHAPITRE I :

La monnaie prend diverses formes et remplit des fonctions essentielles. Depuis que les hommes travaillent, ils ont besoin d'échanger les richesses qu'ils produisent. En l'absence de monnaie, le vendeur et l'acheteur doivent chacun disposer d'un bien que l'autre désire acquérir au même moment. La comparaison des valeurs est difficile. L'un des biens échangés peut être périssable et difficile à conserver comme monnaie d'échange pour une transaction future. Utiliser un instrument d'échange intermédiaire devient nécessaire à la fois pour évaluer les biens par rapport à un étalon unique et pour conserver leur valeur pendant un certain temps.

Le troc pur et simple ne semble jamais avoir existé²⁷. Cependant, la monnaie joue un rôle d'intermédiaire indispensable dans les échanges. Chaque civilisation a inventé des formes de monnaie mais peu à peu les métaux précieux ont constitué leur support dominant.

Sous leur forme brute, un pesage était nécessaire à chaque transaction. Pour éviter cet inconvénient, les pouvoirs publics se mirent à frapper des pièces dont ils garantissaient le poids et la contenance en métal précieux : la monnaie métallique était née.

Le développement des échanges commerciaux entraîna l'apparition de banquiers qui délivraient à leurs clients des reçus en échange de leurs pièces métalliques.

Par la suite, les banques centrales ne furent plus contraintes d'échanger les billets : ceux-ci étaient devenus la principale forme de la monnaie, en remplacement des espèces d'or et d'argent. Plus récemment, les règlements par jeu d'écritures entre comptes bancaires se sont bien plus développés que les paiements par pièces et billets. Le dépôt bancaire, simple écriture sur un compte, constitue la monnaie scripturale: il représente un droit à recevoir des billets de banque, tout comme les billets représentaient auparavant un droit à recevoir des espèces en métal précieux. Ce droit a pour contrepartie l'obligation pour la banque²⁸ de pouvoir à tout moment rembourser le montant de son dépôt à son client sous forme de billets.

Enfin, au cours des dernières années, l'innovation technologique a conduit à l'apparition d'une nouvelle forme de monnaie : la monétique. Il s'agit principalement aujourd'hui d'unités électroniques stockées sur une carte à puce, appelée porte-monnaie électronique et alimentée à partir d'un compte bancaire.

²⁷ Jacques SAPIR, « le troc et le paradoxe de la monnaie », *Journal des anthropologues*, 90-91/2002, page 283-303, <https://jda.revues.org/2306>

²⁸ La Monnaie & nous, « Banque de France Eurosysteme », banque de France 2009, <https://www.citeco.fr>

CHAPITRE II: LA MUTATION ET INNOVATION DU SYSTEME DE PAIEMENT

INTRODUCTION

Depuis des années 80, le fait de financiariser les économies, l'industrialisation des marchés financiers de transformation des métiers de la finance, la diversification des produits financiers, la mutation des acteurs principaux sur les marchés, etc.... ne relâchent d'agiter la sphère financière.

Généralement ces évolutions sont à l'origine d'un renouveau des travaux dans les champs de l'économie bancaire et monétaire conciliant une approche microéconomique de la firme bancaire avec une approche macroéconomique du système bancaire, monétaire et financier.

Depuis plusieurs décennies, la première des choses conduit d'abord à la mutation des systèmes de paiement en particulier, les établissements de crédit tentent d'adapter les technologies de l'information à leur processus de production et de distribution.

La dynamique des innovations en matière de paiement électronique sur internet constitue donc un levier de mutation pour les systèmes de paiement de détail.

Pour cela, nous avons jugé nécessaire de répartir ce chapitre en trois (3) sections :

- La première section présentera la généralité sur la Banque malienne de solidarité ;
- La deuxième section prendra la mutation du système de paiement ;
- La troisième section sera réservée au rôle des banques centrales dans le système de paiement.

SECTION I : LA GENERALITE SUR LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE

I-1- LES ORIGINES DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE :

En 2002, la création de la BMS était l'expression d'une volonté politique des plus hautes autorités du Mali afin de rendre accessibles les produits et services bancaires aux couches et aux zones les plus défavorisées en utilisant les IMF (institutions de micro finance) ²⁹ comme levier pour améliorer le niveau de bancarisation du pays et le développement de la micro finance sur l'ensemble du territoire. Cette création est intervenue dans le contexte d'une plus grande ouverture de l'économie sur l'extérieur en vue d'une meilleure intégration dans l'espace économique régional et mondial.

Ce contexte se caractérise aussi par un désengagement progressif de l'Etat des secteurs productifs en faveurs des investisseurs privés ainsi que par une volonté politique de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP), dont la création d'une banque de solidarité devait être le socle.

La BMS, première du genre au Mali, a été agréée par arrêté ministériel du 09 Avril 2002, avec un capital social de 2305000000 de franc CFA. Depuis lors, la BMS a connu diverses augmentations de capital : la dernière en date est celle en 2016 dont le montant du capital social est de 34595270000 franc CFA³⁰.

I-2- LES OBJECTIFS DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE :

La BMS a été créée pour donner la possibilité aux plus pauvres d'accéder au crédit bancaire. La spécificité de la BMS ressort dans le choix de sa population cible. La BMS se fixe en effet comme cible principale des petits entrepreneurs ou agents économiques opérant dans tous les secteurs d'activités générateurs de revenus, aux moyens limités et ne disposant pas de garantie personnelle ou réelle leur permettant d'accéder à un financement bancaire classique.

L'arrivée d'autres banques sur la place malienne n'a pas vraiment affecté l'attractivité de la BMS si l'on en juge par la croissance de portefeuille, la qualité du réseau (couverture du territoire national de Kayes à Kidal) et l'évolution quasi-constante des chiffres clés de la banque depuis plusieurs années.

²⁹ BMS-sa, « Présentation de la Banque Malienne de Solidarité-sa », Siège social BP E1280, Immeuble Diogo Aoua, ACI 2000, Bamako, Copyright 2011, www.bms-sa.org

³⁰ Source : « documentation Banque Malienne de Solidarité », Copyright 2011, www.bms-sa.org

Biens qu'ayant des petits entrepreneurs et des micro-entreprises comme cible principales, la BMS mène aussi des activités bancaires classiques pouvant s'adresser à toutes les clientèles, y compris les grandes entreprises.

La BMS collabore avec l'APEJ (Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes), l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) et le FARE (Fonds Auto Renouvelable pour l'emploi), dans le cadre de sa mission principale de financement, de coordination, d'appui et d'accompagnement des actions des différents intervenants en matière de promotion des petites et micro-entreprises ainsi que l'auto emploi³¹.

Il convient de rappeler que le capital de la banque est détenu à 3,97% par l'APEJ, à 3,12% par l'ANPE et à 1,79% par le FARE.

Tableau 1: Les chiffres en millions de FCFA de la Banque Malienne de Solidarité

<i>RUBRIQUE</i>	2013	2014	2015	30/09/2016
Total Bilan	216733	269539	419851	560626
Total Prêt et Avances	114525	140404	219238	309964
Total Dépôts	149506	180307	269326	365849
Fonds Propres	15389	16141	35478	63838
Produits Nets Bancaires	10845	14420	19473	19720
Résultats Nets	1544	2169	3591	5247
Nombres d'agences et de représentation (en unité)	26	30	32	46
Nombres de Comptes (en unité)	79824	89813	105236	218065
Nombre de points de ventes Money Gram (en unité)	171	182	207	237
Effectifs (en unité) permanents	182	198	222	328

Source : Banque Malienne de Solidarité (BMS)

³¹ Source : Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest

SECTION II: LES MUTATIONS DU SYSTEME DE PAIEMENT

Avant d'entamer cette section on va définir de manière général un système de paiement, qui est un système organisé simultanément diversifiées en (continu ou par lots), avec ou sans compensation, en monnaie commerciale ou de banque centrale³².

L'environnement bancaire et financier à été profondément modifié par une vague d'innovation, d'internationalisation des activités ainsi que le développement des nouvelles formes de la finance. C'est-a-dire qu'il a apporté un changement incertain d'une importance dans une situation d'innovation pour rendre international la croissance économique des nouvelles modes particuliers de la finance.

Les mutations ont affligés à la finance et principalement aux banques qui ont conduit à un contre temps entre les changements procurés et les réglementations bancaire en force de ce qui a poussé les autorités a examiner et à faire des transformations progressives pour paliers les espaces vides.

Plus précisément, les principales mutations sont les suivants :

II-1- L'INNOVATION FINANCIERE ET LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES DERIVES :

L'économiste **Joseph Alois Schumpeter** appelé le fondateur qui est l'un des tout premiers auteurs ayant travaillé sur le concept «Innovation ». Les deux approches de Schumpeter sur l'innovation est référenciée par Schumpeter I (1912) et II (1942).

- Le premier ouvrage intitulé « **The Theory of Economic Development** », il a accentué que l'innovation peut s'exposer de 5 manières différentes³³:

- Un nouveau produit ;
- L'introduction d'une nouvelle méthode ;
- La conquête d'un nouveau marché ;
- L'utilisation d'une nouvelle source de matière première ;
- La réalisation d'une nouvelle organisation.

³² BOUZAR cherif: « Système Financier : Mutation Financière et Bancaire et Crise », Edition EL Amel, année 2010, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, page 85-90

³³ Thierry GONARD et Michel LOUAZEL, «Comment comprendre le processus de l'innovation », professeurs, département stratégie internationale, 8 route de la jonelière, BP 31222, 44312 Nantes Cedex 3, www.strategie-aims.com

- Dans le second ouvrage « **Capitalism, Socialism, and Democracy** » Schumpeter à citer une nouvelle approche de l'innovation technologique orientée sur 2 thèmes majeurs : la destruction créative et le rôle de la grande entreprise dans l'innovation. Il explique la destruction créative comme suit «en général, le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais apparaît à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à l'anéantir, et modifie toutes les situations de sorte qu'un processus de mise en ordre est nécessaire». Par conséquent, c'est la création qui est à l'origine de la destruction.

D'un autre côté, il souligne un point très important qui est la différence entre la notion d'innovation et celle d'invention. Selon ce chercheur « Schumpeter »³⁴, l'invention est la conception d'une nouveauté, alors que l'innovation est la mise sur le marché de cette nouveauté.

Au milieu de tous les autres financiers et parmi eux on trouve les banques qui ont permis aux deux nouvelles conditions de donner d'autres risques. En fait, avec les apparitions des nouvelles technologies financières, nouveaux produits et nouveaux marchés les aléas touchant les établissements bancaires se sont aussi développés.

Au niveau des marchés, la banque propose une offre de conseils et des liquidités aux clients qui veulent acheter des blocs de titres importants. Grâce à ses analystes financiers elle est en mesure d'inventer des produits sur mesure avec des montages sophistiqués permettant aux clients de disposer des produits garantis ainsi que de pratiquer une gestion active de leur bilan. La banque prend un risque en mettant à la disposition de sa clientèle une gamme de produits de couverture (swaps, options, futures). Par son propre compte la banque utilise ces compétences également dans ces opérations.

De plus, le développement de la compétitivité suite à l'innovation financière a poussé les régulateurs internationaux et surtout le comité de Bâle à accepter des nouvelles mesures de surveillance.

Le pilier II observe attentivement les principes essentiels de la surveillance prudentielle et comporte des recommandations concernant la gestion des risques ainsi que la transparence et la responsabilité prudentielle par deux biais :

- La validation des méthodes statistiques qui est usées au pilier I. Après les faits à priori la banque fait paraître la validité de ses usages bien déterminés selon des données statistiques sur les périodes assez longues. De plus, elle devra être capable de tirer des traits sur l'origine de ses données.

³⁴ Christian LEBAS, « Economie de l'innovation », Edition Economica, Paris, 1995, page 101

- En cas de crise économique pour mesurer la validité des fonds propres, elle doit prouver que ses fonds propres sont suffisants sur ses segments de clientèle pour soutenir une crise qui atteint l'un ou l'ensemble de ceux-ci.

II-2- L'ACCROISSEMENT DE L'INTERNATIONALISATION:

L'accroissement de l'internationalisation atteint deux niveaux : les opérations ainsi que les groupes bancaires eux-mêmes. Une situation de ce genre mène à une augmentation indispensable des risques de l'activité bancaire par conséquent l'exigence d'une nouvelle approche réglementaire acceptée aux récentes circonstances.

Il est dans l'intérêt d'assurer le bon fonctionnement de tous les acteurs qui n'est rien d'autre que la sécurité et la solidarité du système bancaire international en jeu. Dans ce contexte, on peut citer le comité de Bâle qui ne cesse de développer la réglementation prudentielle³⁵. internationale au niveau mondial. Un premier volet de l'intervention publique vise donc à limiter a priori cette transformation et par là même le risque de faillite des banques.

II-3- LE DEVELOPPEMENT DES CONGLOMERATS FINANCIERS:

Depuis une dizaine d'années on a été présent dans différents pays. L'internationalisation croissante des marchés ainsi que la déréglementation des marchés financiers qui ont conduit à l'apparition des nouvelles formes d'activités dans l'environnement. Des années 80 et 90 l'économie mondiale était à la fois très compétitif et fortement assimilé³⁶.

Au cours de ces années, plusieurs groupes d'autorités de contrôle et de réglementation au sein de la communauté financière internationale ont cherché à étudier les solutions qui pourraient être apportées aux problèmes que pose la surveillance des conglomérats financiers.

Le groupe tripartite a décidé, par lui-même d'utiliser le terme de « conglomérat financier » pour désigner tout groupe de sociétés contrôlé par une entité commune et dont l'activité principale consiste à fournir des services dans au moins deux secteurs financiers différents (banque, valeurs mobilières, assurances).

³⁵ C'est le rôle de la réglementation prudentielle qui oblige les banques à détenir suffisamment de capital et à diversifier leurs actifs.

³⁶ Philippe REGNIER, «Mondes en développement, les organisations de la société civile», Editeur De Boeck Supérieur, 2007/3 (n°139), pages 73-96, www.cairn.info

Ce groupe tripartite est composé des représentants du comité de Bâle pour le contrôle bancaire, de l'organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et de l'association internationale des contrôleurs de compagnies d'assurance (AICCA)³⁷.

Ce groupe vise à définir un cadre réglementaire pour les conglomérats financiers. Donc l'évolution de la réglementation internationale a été pilotée par la faiblesse des normes prudentielles devant la mutation du système financier mondial et l'accroissement des risques.

A la suite du processus de déréglementation, les marchés ont été décloisonnés et les établissements se sont déspecialisés. Ce nouveau contexte a favorisé l'émergence des conglomérats financiers et celle-ci ont rendu la supervision beaucoup plus complexe.

Ces groupes de sociétés peuvent facilement transférer leurs activités aux zones les moins réglementées, leurs structures manquent généralement de transparence et surtout les risques dont sont porteurs ces groupes financiers sont supérieurs à la somme des risques de chacune de leurs composantes.

Le risque constitue l'un des types de contraintes stimulant l'innovation financière. De nombreuses dévaluations et crises spéculatives, qui sont accompagnées par une aggravation de la variabilité des taux d'intérêts et des taux de change, ont déstabilisé le système de parité fixe connu par « Bretton Woods ». Cela permet l'accélération des innovations financières qui sont considérées comme un moyen permettant de réduire le risque³⁸.

Généralement, dans un tel environnement, les nouveaux produits visent à réduire ces types de risques. Autrement dit, un environnement où le taux d'intérêt varie induit une demande d'instruments financiers.

Parmi les réactions à cette stimulation nous citons par exemple les comptes de dépôts et des investissements, les prêts à taux flottant et les produits dérivés. Cela permet le transfert des risques. C'est la diversification de risque.

³⁷ Rapport du groupe tripartite des autorités de contrôle des banques, des entreprises d'investissement et des compagnies d'assurances, juillet 1995

³⁸ HOUDA Ben Mahmoud, Maître de recherche en Finance « L'impact des innovations financières sur la performance financière des banques Tunisiennes », Université de GABES, année 2011/2012

SECTION III : LE ROLE DE LA BANQUE CENTRALE DANS LE SYSTEME DE PAIEMENT

La Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) est l’Institut d’émission commun aux huit (8) Etats membres de l’Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). La BCEAO est un établissement public international siégé à Dakar, au Sénégal.

Elle est l’Institut d’émission commun aux Etats membres de l’Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Lors de sa création en 1962 elle réunissait les Républiques de la Côte d’Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger, de la Mauritanie, du Sénégal et la République Togolaise. Actuellement, les Etats membres de cette Union monétaire sont au nombre de huit (08) : le Bénin, le Burkina, la Côte d’Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Outre la centralisation des réserves de devises de l’Union, elle a pour missions principales : l’émission monétaire, la gestion de la politique monétaire, l’organisation et la surveillance de l’activité bancaire ainsi que l’assistance aux Etats membres de l’Union.

Aux termes des dispositions du règlement, un rôle primordial de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest est le bon fonctionnement des systèmes de paiement.

Ainsi, la banque centrale assure les fonctions d’opérateurs, de participant et de surveillant des systèmes de paiement. En tant qu’institution financière, la BCEAO participe pour son compte ou pour ceux des Etats aux échanges dans les systèmes de paiement³⁹. Le rôle de la banque centrale en matière de gestion des systèmes de paiement est contenu dans ses statuts et dans le règlement communautaire sur les systèmes de paiement.

Les fonctions de la banque centrale que l’on appréhende grâce à sa qualité de gestionnaire ou de surveillante des systèmes de paiement.

III-1 LA BANQUE CENTRALE EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE SYSTEME DE PAIEMENT :

Les aspects techniques et opérationnels de la banque centrale à pour mission la gestion des systèmes de paiement. Les opérateurs des systèmes se déclinent à travers l’exercice des responsabilités d’opérateurs techniques et de gestionnaires des systèmes. En cas de défaillance technique ou opérationnel, on s’attend à des plans de secours et de continuité des opérations.

³⁹ KOSSI Assimaidou : « Règlement N° 15/2002/CM/UEMOA relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine(UEMOA) », fait le 19 septembre 2002, www.droit-afrique.com

Le système de gestionnaire a une fonction qui comporte de définir les principes de tarification de services proposés par le système. Gérer les systèmes de paiement c'est aussi garantir d'abord son système informatique, notamment d'intrusion ou de piratage, la sauvegarde et le stockage (Archivage) des documents électroniques pour une demande rapide en cas d'incident.

Par cette fonction de gestionnaire des systèmes de paiement, la banque centrale assure au-delà de la sécurité desdits systèmes, leur rapidité et leur efficacité. En tant que gestionnaire des systèmes STAR-UEMOA (système de transfert automatisé et de règlement dans l'UEMOA) et SICA-UEMOA (système interbancaire de compensation automatisé dans l'UEMOA)⁴⁰, la banque centrale à en charge la définition et l'application des règles de gestion des systèmes, l'application de sanction aux manquements répétés d'un participant ainsi que l'organisation de la chronologie des journées d'échanges.

III-2- LA BANQUE CENTRALE EN TANT QUE SURVEILLANTE DES SYSTEMES DE PAIEMENT :

La banque centrale, aux termes de l'article 3 du titre 1 du règlement 15/2002 veille au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement.

Pour mener bien cette mission, la banque centrale à élaborer une politique de surveillance des systèmes de paiement ; celle-ci définit le champ d'action de la banque centrale, à savoir non seulement la surveillance des systèmes de paiement sous sa gestion mais également tous les autres systèmes qui existent au sein de l'UEMOA de même qu'au établissement d'émission de monnaie électronique ainsi qu'au opérateurs de transfert de fonds domestiques et internationaux en CFA ou en devise étrangères.

Aux termes de la définition de la politique de surveillance des systèmes de paiement, la banque centrale exerce une mission de surveillance des systèmes de paiement tant sur ceux dont elle assure la gestion opérationnelle que sur les systèmes de paiement révélant des opérateurs privés.

⁴⁰Agossou Jacques GANSINHOUNDE, Mémoire de Master Banque-Finance, « Les déterminants de la faible bancarisation dans l'UEMOA », STAR- UEMOA (est un système conçu pour des transferts interbancaires de gros montants et dans lequel chaque transaction est réglée sur une base brute et en temps réel) et le SICA-UEMOA (est un système qui permet d'assurer, de manière automatisée, la compensation multilatérale des transactions entre les établissements participants), Université Polytechnique du Bénin, année 2007, http://www.memoireonline.com/12/07/808/m_determinants-faible-bancarisation-uemoa25.html

CONCLUSION DU CHAPITRE II :

La dernière étude de l'innovation consiste à produire quelque chose de nouveau.

Selon Schumpeter⁴¹, cette nouveauté peut prendre plusieurs formes : nouveaux produits, les services ou ressources, nous avons les nouvelles méthodes de travail ou les organisations de nouveaux marchés. Les TIC constituent un nouvel élan dans notre société. Il s'agit d'intégrer ces nouvelles technologies au fonctionnement des entreprises afin de dégager des profits, ce qui induit à des changements spectaculaires dans leur évolution.

C'est vrai que cette mutation guide d'une manière apaisée vers l'émergence d'alternatives innovantes de produits et services financiers en liquidant des nouvelles technologies de communication ayant un appui différent «Systèmes électroniques bancaires». Les mesures stratégiques de la banque se résument par la création de nouveaux produits bancaires générés par ces nouvelles technologies : la banque électronique (E-Banking).

⁴¹ SCHUMPETER Joseph Alois, « Capitalisme, socialisme et démocratie », Paris: Payot, publiée en 1942, <https://wp.unil.ch/bases/2013/08/joseph-schumpeter-les-cycles-economiques-et-les-innovations-technologiques/>

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :

Nous réalisons que l'évolution historique de la monnaie témoigne que le processus dématérialisation de la monnaie est relativement long et progressif. En effet, l'échec de l'instrument monétaire conduit forcément à l'avancement de la dématérialisation et à l'apparition des nouvelles techniques de paiement qui adaptent les nouvelles besoins des usagers. Ces nouveaux instruments de paiement tendent toujours à se détacher de tout support matériel et reposent plutôt sur des signaux électroniques. Cependant les nouvelles formes représentatives de la monnaie ne font pas disparaître immédiatement nos instruments courants de règlement qui subsistent longtemps pour les besoins les plus courants des agents économiques ou en fonction d'habitude comportemental. Une analyse théorique et économique de la monnaie à travers ces trois fonctions ne permettait pas de saisir la totalité de phénomène de la monnaie en considérant comme fait social, économique et politique.

Ainsi, de nos jours l'essentiel des opérations monétaires sont effectuées par les techniques appropriées aux moyens d'outils des nouvelles technologies intégrant le domaine de la banque et de la finance qui ont conduit à dématérialisation l'usage de la monnaie par le biais de la monétique, ce qui impact positivement le taux de la bancarisation des ménages qui ont accepté l'usage des supports de circulation de la monnaie. ...⁴²

En effet, il est bien connu que du fait de la simplicité d'utilisation de moyens immatériels de la monnaie et des verrous importants de sécurisation qu'elle permet de gérer, les nouveaux supports dit monnaie dématérialisée ou la monétique rencontrera certainement l'adhésion des populations en dépit des conditions d'utilisation, facilité des opérations...

Pour les économies modernes, les systèmes de paiement sont des dispositifs garantissant une capacité de production, un effet positif des flux de paiements des biens, des actifs financiers et des services assurent de ce fait, l'écoulement facile de l'économie.

De nos jours le système de paiement avec l'expérience connaissent une véritable mutation, sous la pression des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)⁴³.

⁴² Thèse doctorale, Laetitia CHAIX, « Le paiement mobile : perspectives économiques, modèles d'affaires et enjeux concurrentiels », Economies et finances. Université Française Nice Sophia Antipolis, année 2013.

⁴³ L'impact des TIC sur les conditions de travail, dossier du Centre d'analyse stratégique (CAS), février 2012, <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/rapport-1%E2%80%99impact-des-tic-sur-les-conditions-de-travail.html>

**DEUXIEME PARTIE : EVALUATION DE LA REFORME DU
SYSTEME DE PAIEMENT ET LE TAUX DE BANCARISATION
DANS L'ECONOMIE MALIENNE (CAS PRATIQUE, BANQUE
MALIENNE DE SOLIDARITE)**

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE :

Le Réforme des Systèmes et moyens de paiement au Mali s'inscrit dans les objectifs de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest que le Mali fait membre des pays de la zone UEMOA, a été élaboré à la suite d'études conceptuelles et techniques, réalisées par un bureau d'études et validées par un Comité des Experts internationaux mis en place par la BCEAO, avec la collaboration du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale. Il vient compléter les réformes du secteur financier entreprises dans les pays membres, suite à la crise économique survenue au début des années 80 et consécutive à des politiques macro-économiques inappropriées et à une mauvaise gestion des banques.

En effet, la mise en œuvre d'un système de paiement moderne, doté d'une technologie de pointe, devrait contribuer à l'accroissement de taux de bancarisation de la population Malienne et celle des pays de la sous région, à la promotion des opérations scripturales et immatérielles, au renforcement des banques, à l'élargissement du secteur financier régional et, de manière générale, à une intégration régionale plus poussée et au développement du commerce et des investissements au Mali et intra pays membres dans un cadre sécurisé et répondant aux principes fondamentaux de la BRI.

En 2001, dans un premier temps, la BCEAO s'est appuyée, pour la réalisation de ces objectifs sur un financement IDA (Association Internationale pour le Développement)⁴⁴.

Le prêt IDA a financé la mise en œuvre des Systèmes de compensation (SICA) et de règlement brut en temps réel (STAR), les infrastructures réseau et les dispositifs d'accompagnement. Le Système monétique, prévu à l'origine dans le financement IDA a été repris par les banques. En 2002, la BCEAO a demandé un prêt FAD (Fonds Africain de Développement)⁴⁵ pour le financement des besoins complémentaires liés à la réalisation dudit projet dont la mise en œuvre avait commencé en 2001, sur le financement de l'IDA. Ces réalisations ou études complémentaires avaient pour objectifs de renforcer la sécurité, fiabilité, formation, promotion des moyens de paiement scripturaux et immatériel pour permettre d'atteindre les objectifs d'intégration de la monétique dans l'ensemble de réseau bancaire de la sous région, en déduire son impact positif sur environnement économique de la sous religion d'une manière générale et celui du Mali en particulier.

⁴⁴ Rapport d'achèvement du projet, février 2012, <https://www.afdb.org-afdb-documents>

⁴⁵ Rapport D'évaluation du projet, source FAD (fonds africain de développement), https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fonds_africain_de_d%C3%A9veloppement, création 1972, année 2012

Cette partie seconde partie est destinée à évaluer la performance de ce nouveau moyen et comparer sa performance avec les résultats réalisés par les systèmes de paiement similaires de la BCEAO.

Le stage réalisé au sein de la BMS nous a permis d'évaluer la satisfaction du publique vis-à-vis de la prestation des services offertes par la Banque Malienne de Solidarité dans le cadre de fonction de gestion de moyen de paiement et appréhender de ce fait leur choix et niveau d'usage des instruments de paiement.

Ainsi, cette partie comporte deux chapitres, le premier s'intitule « impact de la réforme du système de paiement : cas de la BMS » qui tient à ausculter l'exploit de ce nouveau système et le second chapitre nommé «enjeux économiques et implication de E paiement en tant qu'élément du développement monétique au Mali » traitera la réponse à la problématique de notre objet de travail de recherche et l'interprétation des données analysées lors de la pratique.

CHAPITRE I : L'IMPACT DE LA REFORME DU SYSTEME DE PAIEMENT : CAS DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS)

INTRODUCTION DU CHAPITRE I :

L'industrie bancaire à l'ère de la révolution, il s'agit des transactions monétaires électroniques qui seraient possible de faire des opérations de retrait d'argent, de versement, de transfert, de paiement de factures...

Pour répondre aux besoins des clients et améliorer leurs services, le défi majeur des banques c'est d'offrir de nouveaux produits. Il y a quelques années au Mali, les guichets automatiques des banques (GAB) ont fait leur apparition.

De nos jours, nombreux sont la population de la capitale Malienne qui font régulièrement des retraits d'argent dans les différents GAB et cette pratique commence fortement à s'ancrer dans les habitudes. Les usagers munis de cartes GIM-UEMOA peuvent même faire des retraits sur les GAB qui ne sont ceux de leur banque. Rappelons qu'au début des années 2000, on ne comptait que quelques GAB dans la capitale Malienne et le service était très peu connu du grand public. Le progrès ne s'arrêtant pas, la Banque Malienne de Solidarité (BMS), dans le souci d'offrir d'autres services aux clients, vient d'innover en proposant des services comme le versement et le transfert à travers les GAB.

Réellement, c'est à partir de 2007, que la monétique a commencé à se frayer un chemin au Mali. Autrefois, on comptait trois à quatre banques qui offraient ce service. Mais depuis deux à trois ans, toutes les banques de la place ont leur monétique. En un laps de temps, le marché monétique a globalement pris l'ascenseur. Chaque banque propose sa solution monétique, offre des cartes à ses clients, possède un réseau des GAB disponibles.

Et malgré les difficultés, on constate une forte transaction à travers ces GAB. Pour illustrer la situation, on observe qu'en 2007, par exemple, la BMS enregistrait à peine un milliard de FCFA de retrait sur ses GAB par mois⁴⁶.

⁴⁶ BALLONG Stéphane, Jeune Afrique : Politique Economique« Franc CFA : le fantasme des comptes d'opérations », publié le 9 novembre 2016 à 13h22, <http://www.jeuneafrique.com/mag/367657/economie/franc-cfa-fantasme-comptes-doperations/>

Aujourd'hui, sept ans après, ce montant est passé à 7 milliards par mois. En 2013 lors de l'assemblée générale, un résultat d'exploitation net de 1221 millions de FCFA en 2012⁴⁷. La même tendance s'observe dans les autres banques à des proportions différentes. Il convient de souligner aussi que c'est avec l'avènement du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA (GIM UEMOA), un GIE mis en place par les banques de la zone UEMOA, que la monétique a commencé à connaître un élan et plus particulièrement au Mali.

Ce chapitre comporte trois sections, la première section nous renseigne sur la présentation de la BMS et le moyen de paiement habituel, la deuxième section nous décrit le fonctionnement de la monétique au Mali et la troisième section parle de taux de bancarisation au Mali.

⁴⁷ Banque Malienne de Solidarité (BMS-sa) : « les travaux d'hercules du PDG Babaly BA et son personnel », fait le vendredi 05 avril 2013, <https://www.google.dz/amp/maliactu.net/banque-malienne-de-solidarite-bms-sa-les-travaux-dhercules-du-pdg-et-de-son-personnel/amp/>

SECTION I: PRESENTATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE ET USAGE DES MOYENS DE PAIEMENTS HABITUELLEMENT UTILISES

I-1- PRESENTATION DE LA BMS :

La Banque Malienne de solidarité (BMS) qui est la deuxième banque au Mali avec un capital de 34595000000 de FCFA⁴⁸. Dans l'année la BMS effectue plus d'opération bancaire que la plus part des banques au Mali. La BMS souffre d'un très faible taux de bancarisation et d'utilisation des moyens de paiement scripturaux. Dans la zone UEMOA le taux de bancarisation est estimé à 6% en moyenne et compte le faire grimper à 40% en 2018. Au Mali le taux de bancarisation au Mali est de 14.57%⁴⁹.

Les services bancaires sont peu utilisés au Mali. Quelque soit le montant en jeu, on utilise plus les pièces et les billets de banques qui sont nettement plus approuvés et primordiaux.

Par exemple dans certains pays comme le Bénin, on accepte les pièces et monnaie que lorsqu'elles sont relativement neuves. Un peu ruiné, elles sont réputées comme sans valeur et rejetée.

Le proverbe « on veut le neuve » est inséré dans leur mentalité. On a besoin de toucher son billet ou manier sa pièce, garantir qu'il est là en bon état et qu'on peut le conserver pendant un long temps.

Le chèque n'a pas la cote, encore moins la lettre de change ou le billet à ordre. Pour peu d'agents économiques (BMS) les moyens de paiement scripturaux semblent être crédible (ceux que l'on croit). La grande masse n'a pas confiance, elle n'y représente qu'un papier qui na pas de valeur.

Rien ne lui montre que ces documents sont biens conçus et endossés ne seront pas de nouveau remis en cause au moment de l'encaissement.

Nous nous posons toujours la question pourquoi les agents économiques opèrent ainsi et se méfient de la monnaie scripturale et électronique.

⁴⁸ BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) : Note d'information, 4^{ème} trimestre 2015 N°44, www.bceao.int-IMG-pdf-note_d_information

⁴⁹ Benoît CLAVERANNE, « Zone Franc : Au-delà de la monnaie », éditeur Economica, 2005, pp 236

Cette situation triste s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- La nature économique au Mali n'est pas avantageuse par une forte pénétration des services bancaires. L'activité économique formelle se limite presque dans la Capitale (Bamako). Le secteur informel constitue l'essentiel du tissu économique ;
- Les infrastructures (Route, Electricité, Téléphone etc..) sont presque sans valeur (quasi inexistante) dans les campagnes et dans des nombreuses régions. Par conséquent, l'élargissement du réseau bancaire est contenu dans un périmètre restreint (tout est centralisé à Bamako) ;
- Le faible niveau de scolarisation ne favorise ni la compréhension des termes de contrat de création de compte, ni l'utilisation des moyens de paiements scripturaux formulés en langue française ;
- Les difficultés de mise en application de certains règlements et lois par les Etats membres créent un handicap important à la promotion des services bancaires ;
- Depuis des années 80 les échecs bancaires successives ont fondés des conflits psychologiques assez graves qui ont touchés certaines populations et ne se sont pas remise jusqu'à présent. La prolifération de la finance informelle qui s'en est suivie ne s'est pas atténuée.

L'espoir est toujours permis, malgré tout ces facteurs qui constituent des entraves à la bancarisation (la masse). Le conseil des ministres de l'économie et des finances des pays membres de l'UEMOA a demandé à la BCEAO de mettre en œuvre les moyens et mesures pratiques pour atteindre un taux de bancarisation de 20% d'ici à 2015. Il s'agit d'un objectif raisonnable.

Il a été prononcé de prendre différentes mesures pour restreindre le taux de circulation fiduciaire par des mesures globales qui fortifient la confiance des populations et facilitent l'accès bancaire au plus grand nombre en mettant à profit l'efficacité des nouveaux systèmes de paiement.

I-2- LES MOYENS DE PAIEMENT HABITUELLEMENT UTILISES :

L'optimisation de la trésorerie est également dépendante du choix des modes et moyens de paiement utilisables par l'entreprise ou ses partenaires. Ils sont nombreux et variés et le trésorier doit effectuer, lorsqu'il en a la possibilité, une sélection rigoureuse de ceux qu'il peut ou doit être utilisé.

Les deux termes « modes » et « moyens » de paiement sont souvent employés indifféremment par abus de langage. Les modes de paiement désignent les supports des flux (chèques, virements...), alors que les moyens de paiement sont des techniques de paiement mise en œuvre, tels que la remise documentaire ou le crédit documentaire.

Les moyens de paiement généralement utilisés par la zone franc est : le paiement par carte, le virement, et le prélèvement⁵⁰.

I-2-1 LE CHEQUE:

Le chèque est un écrit par lequel le titulaire d'un compte courant ouvert dans une banque demande à celle-ci de verser une somme à un tiers bénéficiaire.

En théorie, un chèque peut être rédigé sur un papier libre dès lors que le document comporte les mentions obligatoires suivantes :

- La dénomination de « chèque » qui doit figurer dans le texte du document et être exprimée dans la langue utilisée pour la rédaction du document ;
- Le mandat de payer une somme déterminée ;
- Le nom du tire, c'est-à-dire celui qui doit payer la banque ;
- L'indication du lieu où le paiement doit se réaliser ;
- L'indication de la date et le numéro de téléphone du client ;
- La signature du « tireur » c'est-à-dire de l'émetteur appelé encore débiteur de chèque.

Après la monnaie fiduciaire, le chèque représente le moyen de paiement le plus utilisé dans les transactions économiques. En 2005, le chèque a représenté en moyenne 70% du volume des instruments scripturaux de paiement échangés dans l'UMOA.

⁵⁰ Sid Ahmed BELKHEIR, « les différents modes de paiement », Université de Mostaganem, Algérie-Licence en sciences commerciales et finance, année 2009, http://www.memoireonline.com/05/10/3498/m_les-differents-modes-de-paiement-3.html

I-2-2- LE VIREMENT :

Le virement bancaire est une opération par laquelle le débiteur donne l'ordre à sa banque d'effectuer un transfert de fonds au compte bancaire de son créancier⁵¹.

Diverses catégories de virements peuvent être distinguées auxquelles s'appliquent les dates de valeur particulières négociables par le trésorier.

- Les virements internes réalisés au sein même d'un établissement bancaire dès lors que l'entreprise dispose d'au moins deux comptes (à vue ou à terme) appelés virements de compte à compte.
- Les virements externes réalisés d'un établissement bancaire à un autre, par le biais d'une chambre de compensation qualifiés de virements interbancaire.
- Les virements simples et permanents correspondant respectivement à des opérations ponctuelles et isolées, ou à des opérations répétitives intervenant à des dates déterminées.
- Les virements ordinaires pour lesquels le règlement est immédiat.
- Les virements à échéance pour lesquels le débiteur indique à la banque la date à laquelle le compte du bénéficiaire doit être créditée.
- Les virements d'équilibrage appelés aussi virements de trésorerie réalisés entre compte d'une même banque ou d'un pool bancaire.
- Les virements bancaires en euros ou en devises vers des comptes situés à l'étranger appelés encore « transferts » transitant par le système international de compensation Swift.

I-2-3- LE PRELEVEMENT :

Le prélèvement constitue un mode de paiement initié par le créancier permettant à celui-ci d'obtenir le règlement de sa créance par prélèvement direct sur le compte débiteur⁵².

La condition fondamentale est constituée de l'accord formel du débiteur. Celui-ci reçoit un avis de prélèvement avant l'échéance. Il peut s'y opposer ou transmettre son autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

⁵¹ Le virement bancaire, www.apbt.org.tn-uploads, année 06/2016

⁵² Le prélèvement, www.service-public.fr, année 2016

I-2-4- LES EFFETS DE COMMERCE :

On peut distinguer deux catégories :

- La lettre de change circulante et la lettre de change relevée
- Le billet à ordre et le billet à ordre relevé (BOR)⁵³

La lettre de change est un effet de commerce par lequel le créancier appelé tireur donne l'ordre au débiteur appelé tiré de payer une somme d'argent à un tiers appelé bénéficiaire ou preneur. Ce moyen de paiement est soumis à des conditions de forme rigoureuses (mentions obligatoires). Il est régi par le droit cambiaire lui conférant un certain nombre de garanties.

Le billet à ordre fait partie également de la famille des effets de commerce, auquel on applique le droit cambiaire. La différence avec la lettre de change est la suivante, c'est le débiteur qui prend l'initiative de s'engager à payer une somme d'argent à son créancier, à une certaine date déterminée.

Comme pour les lettres de change, les billets à ordre sont échangés grâce au système de traitement informatique.

Bref nous retenons que parmi les différents moyens de paiement de la BMS cité, la carte de bancaire de retrait constitue le type de carte le plus utilisé par les clientèles de la banque. Cela se justifie par un accroissement de la clientèle qui compte 89813 en 2014, 105236 en 2015 et 218065 en 2016⁵⁴.

Par conséquent, les frais de gestion de compte et détention de carte en raison de 2000 F CFA et 9 000 F CFA qui constitue un élément défavorisant de la croissance accélérée de la bancarisation, car bon nombre de la population estime que le coût mensuel de la détention de la carte représente pour certaine un revenu journalier.

Hors, l'un des objectifs principaux de la réforme des systèmes de paiement reste la mise en place d'une interopérabilité régionale permettant à la population à l'accès au service bancaire et l'usage de la carte bancaire afin de jouer pleinement son rôle d'instrument de paiement facilitant l'augmentation du taux de bancarisation, rendre fluide les échanges et la croissance économique dans son ensemble.

⁵³ Source de documentation « les moyens de paiements », Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou, Master Monnaie-Finance-Banque ; année 2015-2016

⁵⁴ Source : Banque Malienne de solidarité, année 2016, www.bms-sa.org/types-de-carte-le-plus-utilise-par-les-clientèles/html/

SECTION II: DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DE NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT ELECTRONIQUE UTILISE AU MALI

Ce système regroupant les dispositifs utilisant l'informatique et l'électronique dans les transactions bancaires (cartes de paiement, terminaux de points de vente, etc....) a pour principal objectif la promotion de l'interbancaire au niveau de l'union de sorte que la carte bancaire puisse jouer son véritable rôle d'instrument de paiement, acceptée par tous les commerçants affiliés et tous les distributeurs de la région à l'instar de la monnaie fiduciaire commune.

II-1- DESCRIPTION DE LA CARTE BANCAIRE PREPAYEE :

La Banque Malienne de Solidarité utilise le plus souvent la carte bancaire prépayée Visa ou MasterCard⁵⁵.

Les cartes bancaires prépayées rechargeables sont une option pour ceux qui n'ont pas de compte bancaire et ceux dont qui n'ont pas le choix d'accorder une carte de crédit ou ceux qui ne veulent pas faire leurs achats sur internet avec une carte de crédit attachée à leur compte bancaire.

Une carte bancaire visa ou MasterCard prépayée est un moyen de paiement prononcé par une banque (n'importe quelle banque) sans acte (obligation) de compte bancaire. L'écart essentiel est le manque de connexion avec le compte bancaire de la banque du porteur (personne qui détient un document). La banque peut prononcer la carte visa prépayée à tout demandeur sans compte bancaire et sans engagement.

La carte bancaire prépayée permet :

- D'obtenir ou de payer ses achats dans les magasins et sur le net comme une carte de crédit classique sans les inconvénients ;
- Le retrait d'espèces en distributeur automatique de billets (DAB).

Il n'y a pas de risque de dépassement de dépenses, ni aucun risque de devoir payer les intérêts débiteurs puisque la carte s'arrête de fonctionner lorsque les sommes rechargées ont été dépensées ; les frais varient selon la carte et la banque émettrice.

⁵⁵ Bamada.net, Source : Essor « Banques : le Boom de la monétique au Mali et en zone UEMOA », Copyright 2017, <http://bamada.net/banques-le-boom-de-la-monétique-au-mali-et-en-zone-uemoa>

Comment acheter nos livres avec votre carte visa ou MasterCard prépayée ⁵⁶?

C'est très simple d'acheter nos livres avec une carte bancaire, vous revenez sur le site, vous cliquez sur le livre qui vous intéresse, suivez les instructions jusqu'à la page de données bancaires, saisissez les 16 chiffres inscrits sur votre carte avec la date de validité et les trois derniers chiffres au dos de la carte.

Le NSIA BANQUE est une banque présente dans plusieurs pays d'Afrique. NSIA banque propose également des cartes bancaires prépayées sans compte bancaire. Selon nos informations, toutes les banques présentes en Algérie, en Tunisie et au Maroc proposent des cartes prépayées visa ou MasterCard.

Renseignez-vous dans les banques de votre pays sur l'achat d'une carte prépayée visa ou MasterCard.

II-2- FONCTIONNEMENT DE LA CARTE BANCAIRE PREPAYEE (BMS):

D'une part le prépayé c'est pour la plupart d'entre nous mot consacré aux téléphones portables et pas à la carte de paiement. D'autre part il est assez difficile d'accepter qu'une carte MasterCard ou carte visa puissent être commandée par internet ou achetée dans un bureau de tabac sans passer par la case banque.

A la base, le fonctionnement est simple. Et il est le même pour tout le monde. Il vous suffit d'acquérir une carte prépayée, sur internet, ou dans un bureau de tabac, de la recharger, grâce à un virement depuis votre compte, avec de l'espèce, voire grâce au transfert depuis une autre carte bleue. Et vous pouvez l'utiliser ou bon vous semble. Toutefois, il existe quelques subtilités, qui différencient les cartes entre elles.

Au Mali, le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé est la monnaie.

L'utilisation des autres modes de paiement (cartes de crédits, chèques) se limite à quelques endroits précis : hôtels, certains supermarchés et quelques restaurants.

Les distributeurs automatiques de billets, acceptant les cartes de crédit type Visa ou MasterCard, disponibles dans les hôtels haut standing. En ce qui concerne les distributeurs automatiques des banques locales, ils sont présents dans presque toutes les agences des banques de la place.

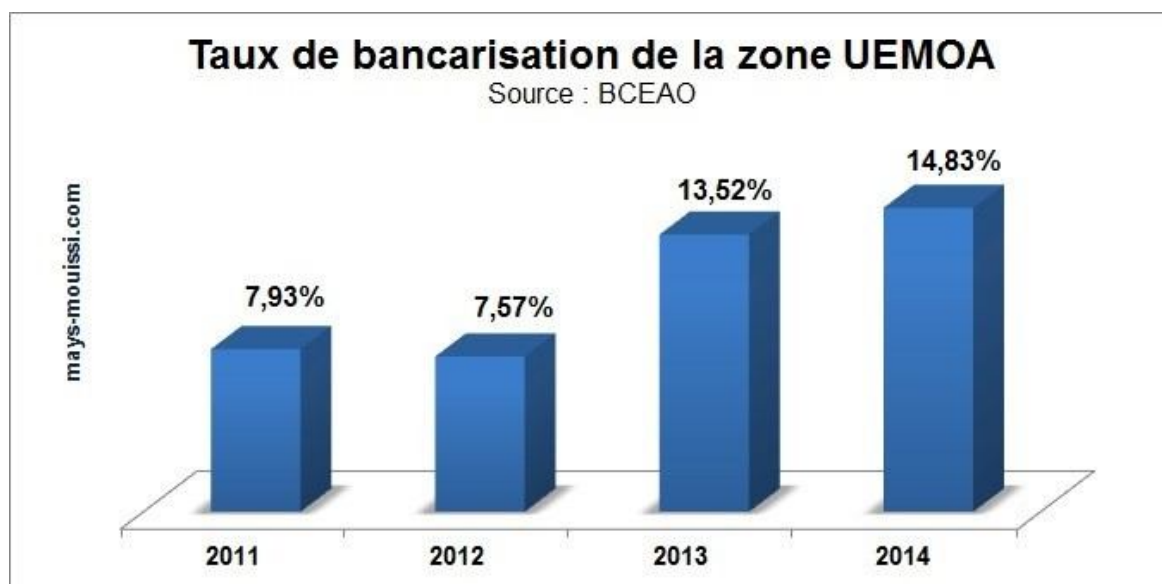
⁵⁶ Mastercard, « le mode de paiement le plus facile », Copyright 2017, <https://www.mastercard.ca/fr-ca/consommateurs/trouver-une-carte/cartes-prepayees.html>

SECTION III : LE TAUX DE BANCARISATION AU MALI

La bancarisation désigne la pénétration des "services bancaires" dans une "population". Le taux de bancarisation permet d'en mesurer le niveau. Par "service bancaire" il faut entendre l'ensemble des services de base offerts par les banques et institutions assimilées. Il s'agit essentiellement du compte et des moyens de paiements. Elle est en générale restreinte à la population active ou adulte. Parfois, elle est étendue à l'ensemble des personnes majeures et même les mineurs de plus de 15 ans. Nous raisonnerons essentiellement par rapport à l'impact de la définition adoptée pour les "services bancaires". Le raisonnement est identique pour la définition de la population cible⁵⁷.

Au Mali, l'accès à un compte bancaire était difficile en raison de la faiblesse des revenus des populations, les habitudes traditionnelles de thésaurisation et des conditions d'accès aux services bancaires inaccessibles pour la majorité des populations. Entre 2011 et 2014, le nombre d'établissements de crédits agréés au sein de l'ensemble de la zone UEMOA est passé de 120 à 131, la concurrence s'est accrue. Pendant cette période de taux de bancarisation a quasiment doublé même s'il demeure encore très faible. Comme nous pouvons l'observer sur la figure ci-dessous le taux de bancarisation sur l'ensemble de la zone UEMOA est en croissance depuis 2013⁵⁸.

Graphique 1 : Taux de bancarisation de la zone UEMOA



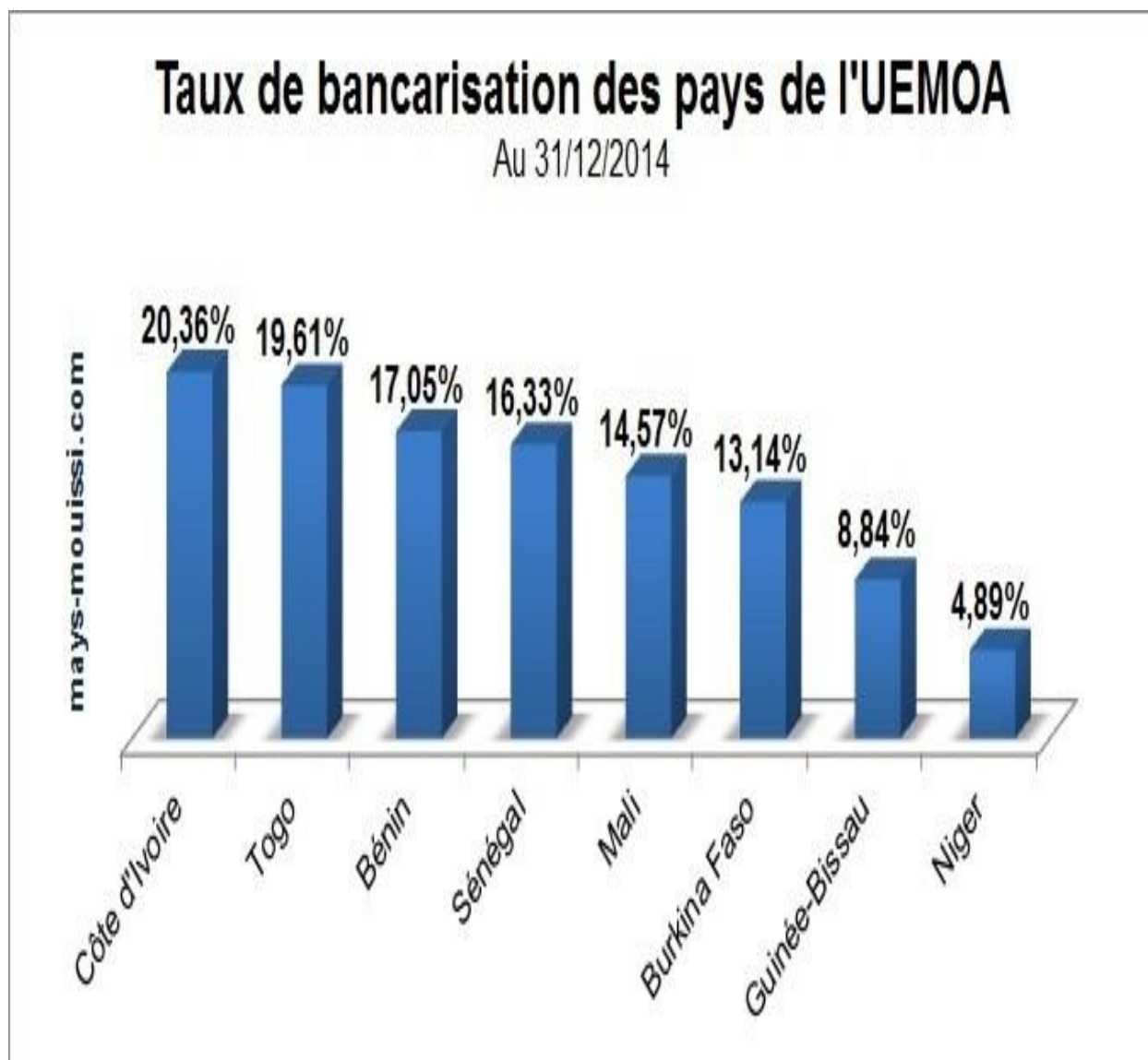
Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

⁵⁷ , Alexandrine Falilatou, SAÏZONOU, Article : « Décision DCC 06-021, contrôle de conformité : lois ordinaires, autorité de chose jugée », 07/02/2006, www.cour-constitutionnelle-benin.org

⁵⁸ Source documentation BCEAO, année 2016, www.bceao.int

Avec 20,36% des plus de 15 ans ayant un compte dans un établissement de crédit, le Mali occupe le 5^{ème} rang des pays de l'UEMOA avec un taux de bancarisation de 14,57% au 31/12/2014⁵⁹.

Graphique 2 : Taux de bancarisation des pays de l'UEMOA



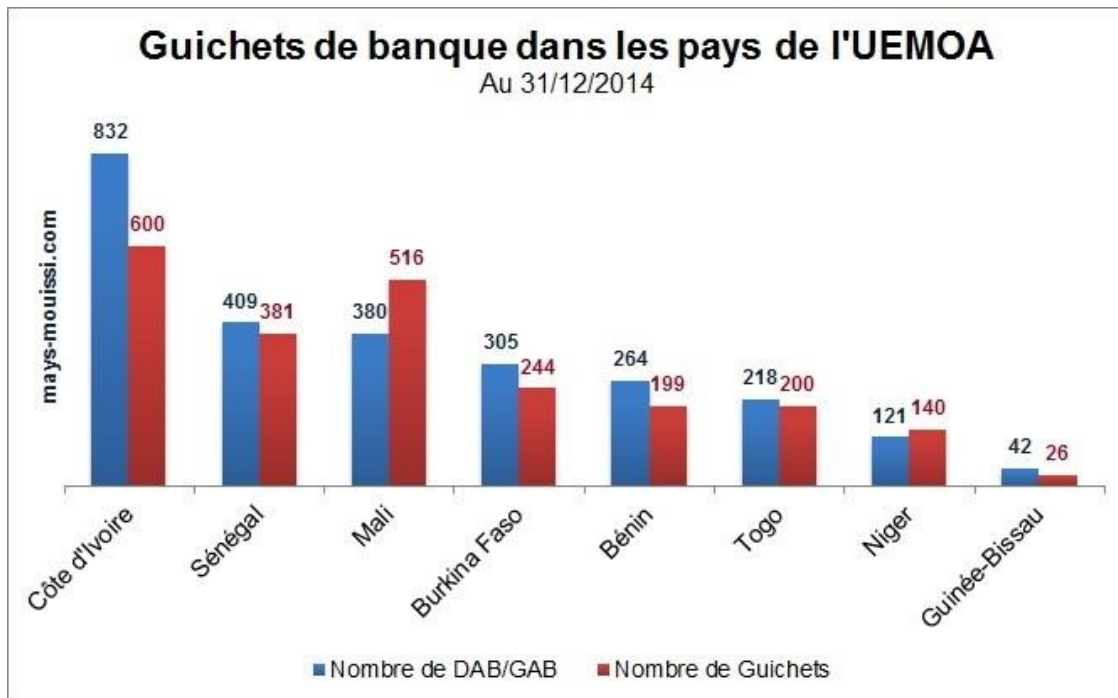
Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

⁵⁹ **Source:** Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, année 2015, <https://www.mays-mouissi.com/2015/afrique-quels-sont-les-taux-de-bancarisation-des-pays-de-luemoa/>

➤ Etendu du réseau bancaire au Mali

Le Mali est situé 3^{ème} pays de la zone UEMOA au 31 décembre 2014, qui comptait 516 guichets et 380 distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques de banques DAB/GAB.

Graphique 3: Guichets de banque dans les pays de l'UEMOA



Source: BCEAO

Il est incontestable que de nos jours le développement de l'activité bancaire, si elle est régulière et vivante contribue aisément à une bonne inclusion économique et financière. En Afrique et au Mali en particulier, pourtant celle-ci est encore faible au reste du monde. L'état de la bancarisation dans le continent indique seulement 7% des adultes possèdent une carte de crédit.

La pénétration bancaire dans son ensemble est faible, avec 27% d'hommes ayant un compte contre 22% de femmes⁶⁰. Le taux de bancarisation a besoin d'être accélérer.

La monétique peut se présenter comme un élément novateur, les enjeux sont importants car elle est relative au maintien des échanges monétaires, à la durabilité des institutions bancaires et à leur efficacité dans un contexte d'émergence économique.

Cependant, il faut aller vers une progression beaucoup plus rapide de la bancarisation en Afrique et au Mali en particulier pour pouvoir contrôler la masse monétaire et permettre des échanges beaucoup plus rapide en termes de commercialisation.

⁶⁰ Afrique des idées, « Quels est l'Etat de la bancarisation en Afrique ? », Copyright TerangaWeb 2011-2017, Tous droits réservés, <https://terangaweb.com/quel-est-letat-de-la-bancarisation-en-afrique/>

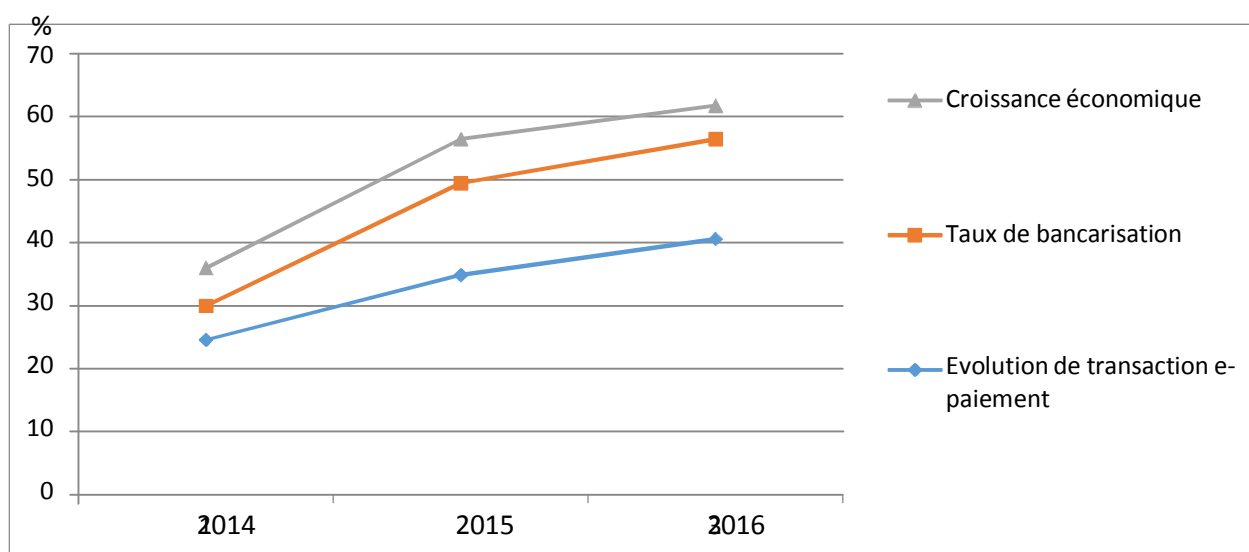
Pour accélérer la bancarisation, il faudra faire des réformes et s'adapter aux nouvelles technologies. Les services de paiement en ligne via l'internet, la monétique et d'autre moyen de paiement et de règlement sont autant des modèles qui permettront aux banques de renforcer le système de fonctionnement en supprimant les barrières de la distance afin de soutenir la compétitivité internationale. Le point d'ancrage de la monétique vis-à-vis de la population notamment le parcours client, c'est fait d'avoir des solutions à distance qui sont :

- Une solution pour le paiement en magasin dit « carte présente » ;
- Une solution pour les commerçants en ligne dite « carte non présente ».

Et à travers ces deux solutions, l'idée de créer une plateforme unique centralisé qui permet de suivre les transactions quelques soit le monde dans lequel elles ont commencé et quelque soit dans le monde dans lequel elles finissent. C'est une véritable révolution qui en outre permet de mettre en œuvre des nouveaux parcours client, un élément incitateur à l'usage de masse aux produits bancaires et à la bonne circulation de la monnaie à l'exemple d'e-paiement au Mali.

Un taux de bancarisation croissant exprime la sérénité de l'environnement économique, ce qui explique en partie l'apport de la monétique dans la croissance économique et dans l'inclusion financière du Mali. Celle-ci a fortement souffert de la crise de 2012, mais la reprise a été confortée par un taux de croissance économique de 5.3 % en 2016⁶¹.

Graphique 4: Evolution de croissance économique, de taux de bancarisation et transaction d'e-paiement au Mali



Source : Malijet.com

⁶¹ Article : « Groupe de la Banque Africaine de développement, perspectives économiques au Mali », OCDE, PNUD, année 2017, www.africaneconomicoutlook.org

CONCLUSION DU CHAPITRE I :

Dans le paysage bancaire du Mali et de l'UEMOA, la monétique connaît un essor incontestable ces dernières années. La monétique (monnaie électronique) est l'ensemble des moyens techniques et des traitements électroniques, informatiques et télématiques permettant la gestion automatisée des transactions monétaires et des transferts de fonds monétaires. Son objectif est d'utiliser les moyens électroniques plus sécurisés pour effectuer les transactions bancaires qui nécessitent traditionnellement la manipulation d'espèces ou de moyens scripturaux et/ou un déplacement aux guichets des banques.

Elle est surtout connue à travers l'offre de cartes magnétiques et le service des guichets automatiques bancaires. Bien qu'elle a vu jour au Mali et dans l'UEMOA un peu plus tard.

La monétique a permis la gestion dématérialisée des chèques et a rendu possible la banque à distance, grâce aux virements électroniques. Elle est également à l'origine de l'essor des cartes de paiement (cartes bancaires de crédit ou de débit) d'abord en introduisant la carte à puce, ensuite, en permettant la création de réseaux de paiement internationaux qui ont succédé aux systèmes de paiement avec signature.

Au Mali, jusqu'à la moitié des années 2000, on comptait à peine quatre banques disposant d'une offre monétique. Ces banques n'avaient aucune interconnexion directe. La seule alternative dont elles disposaient était la connexion aux émetteurs internationaux comme VISA et MASTERCARD. Grâce aux services délégataires, l'offre monétique a connu en l'espace de quelques années une évolution fulgurante dans l'UEMOA et au Mali. Ainsi, si on comptait peine une vingtaine de banques connectées en 2007, le GIM-UEMOA, de nos jours, a permis à 105 institutions de se connecter dont 45 grâce aux services délégataires.

Aujourd'hui, 14 banques ont une offre monétique au Mali contre 4 en 2007. Il faut souligner que l'utilisation de la carte est véritablement entrée dans les mœurs aujourd'hui, et elle est surtout orientée vers l'activité de retrait d'espèces. Ce qui a permis aux banques de relever un certain nombre de défis comme : le désengorgement des guichets des banques, l'amélioration de la qualité du service, l'offre d'un service de proximité aux clients, la réduction des charges liées au cash et au chèque. Elle a permis entre autres de dégager la fonction de caissier pour plus développer le métier de conseiller de clientèle et de commercial plus valorisant pour les agents.

Le parc de guichets automatiques bancaires (GAB) est estimé à plus de 3000 dans la zone UEMOA dont plus de 380 au Mali.

CHAPITRE II : ENJEUX ECONOMIQUES ET IMPLICATION D'E-PAIEMENT EN TANT QU'ELEMENT DU DEVELOPPEMENT MONETIQUE AU MALI

INTRODUCTION DU CHAPITRE II :

A l'évidence, le développement de la monétique est lourd d'enjeux pour l'économie Malienne : structures d'exploitation des banques, compétitivité internationale des agents financiers, qualité et diversité des services de paiement offerts aux particuliers, marchés industriels liés au développement des nouveaux instruments.

Face à ces enjeux, les opérateurs économiques de la zone UEMOA et du Mali ne sont pas dépourvus d'atouts : la monétique est déjà une réalité palpable, bien acceptée par le public et les commerçants, et est bien dominée au plan technologique.

L'étude de l'équilibre financier du développement de la monétique dans cette zone monétaire nécessite une méthodologie rigoureuse, fondée sur cinq grands principes : une référence aux « besoins totaux de transaction », des opérateurs, une analyse au niveau de commerces homogènes par leurs problématiques de paiement, une analyse tenant compte du coût de mise à disposition d'argent liquide pour les banques, une analyse des « profils d'utilisation » des cartes et des automates, une étude de l'évolution de la structure du coût moyen des transactions par procédure, analyse des risques pour l'usage de ces moyens de paiement pour les banques et les clientèles de la banque⁶². Ainsi ce chapitre s'articule autour des enjeux économiques que peut porter la monétique sur l'environnement bancaire et économique du Mali et celui de la sous région.

Pour se faire nous essayerons d'analyser les risques d'usage de la monétique et d'y amener un certain nombre d'éléments de réponses à notre problématique portant sur la force et la faiblesse de la monétique et au besoin préconisées des solutions afin de pallier à l'insuffisance de la monétique.

⁶² Lucien CAMARA, « La gestion des risques en micro-finance : comment gérer avec efficacité les risques d'une institution de micro-finance ? », Éditions plantation, Abidjan, février 2006, page 175

SECTION I: LES AVANTAGES D'E PAIEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU MALI

Conformément à sa politique de banque de proximité et à l'écoute de la diaspora, la BMS va poursuivre l'élargissement de son réseau d'agences au niveau local et international. Elle s'inscrira également dans le développement de tout service tendant à favoriser les transferts de fonds aux maliens ou à leur faciliter dans le pays d'origine l'accès à certains biens et services depuis leurs pays d'accueil (achat de terrains nu ou bâtis, transferts d'argent, achats de denrées alimentaires....).

Son réseau local de distribution est aujourd'hui fort d'une quarantaine d'agences et bureaux de proximité. En plus de ces points de vente, la BMS dispose de 237 points de services pour les transferts rapides d'argent (Western Union, Money Gram, Orange Money, Small World, Money Exchange et Money Express).

Dans cette section nous allons parler des différentes cartes de paiements et leurs avantages dans la zone UEMOA.

I-1- LA CARTE RETRAIT/GIM-UEMOA⁶³:

La BMS a des gammes de carte magnétique à l'entrée. Elle permet aussi de faire des retraits, des consultations de solde et l'impression de mini relevés sur tous les GAB des banques acceptants les cartes GIM-UEMOA.

Les avantages de la carte retrait permettent de faire des retraits dans tous les réseaux de la zone UEMOA. Avec cette carte vous disposez d'un accès à votre argent et à votre compte 24h/24, dans plus de 1000 GAB des 96 banques membres du GIM-UEMOA.

La Carte BMS retrait dispose d'un plafond journalier maximum de 100000 FCFA/Jour. Ce plafond est illimité dans le mois, retirez selon le solde disponible sur votre compte.

I-2- LA CARTE STANDARD/GIM-UEMOA:

Elle est la carte transitoire entre l'entrée de gamme et les deux cartes hautes de gamme de la BMS. Comme son nom l'indique, c'est une carte standard permettant de faire des retraits et des paiements, en même temps, que les impressions de mini-relevés et les consultations de solde sur tous les GAB du réseau GIM-UEMOA.

⁶³ <http://www.gim-uemoa.org/ft/solutions-services/gim-visa>, Copyright GIM-UEMOA 2017

Les avantages de cette carte permettent d'effectuer toute transaction de retrait et de paiement sur le réseau dans la zone UEMOA. Avec les 500 TPE connectés au GIM-UEMOA, faites vos cash advance, plus besoin de liquidité lors de vos déplacements dans la zone UEMOA pour vos séjours dans les hôtels, et les RDV dans les restaurants et grandes surfaces de la zone disposant de TPE.

La Carte BMS standard dispose d'un plafond journalier de 250000 FCFA soit 381 Euro sur la base de 1 euro= 655,957, la aussi bien en retrait qu'en paiement. Ce plafond est illimité dans le mois, retirez selon le solde disponible sur votre compte.

I-3- LA CARTE BUSINESS/GIM-UEMOA :

C'est la deuxième carte haute gamme de la BMS disposant des capacités assez larges pour les retraits et paiements. La carte Business à l'origine est destinée aux clients faisant souvent des déplacements ponctuels dans la zone UEMOA et pouvant effectuer des retraits conséquents dans le cadre du business.⁶⁴

Les avantages de la carte Business permet d'effectuer les opérations de retrait et de paiement sur le réseau GIM-UEMOA dans toute la zone de l'UEMOA. Comme la carte standard, avec les services de cash Advance, la carte business aussi règle les soucis de monnaie dans les restaurants, magasins et grandes surfaces.

Avec les plafonds, souscrire à la carte BMS Business/GIM-UEMOA, c'est se donner la capacité de retirer et de faire des achats jusqu'à 1000000 FCFA/jour. Le plafond mensuel est limité à 10000000 FCFA.

I-4- LA CARTE VIP/GIM-UEMOA :

Elle est la carte haute gamme de la BMS. La carte VIP est la seule carte qui permet le plus large accès aux retraits et aux paiements. La carte est destinée aux hommes d'affaires, responsables d'entreprises, les grands commerçants et tous les clients faisant les retraits et les paiements de montants élevés dans la zone UEMOA. Disposez du service cash advance dans les agences et caisse Money Gram de la BMS et sur le réseau GIM-UEMOA.

La carte VIP vous garantie un retrait/paiement de 1000000 FCFA/Jour. Le plafond mensuel est illimité, faites vos transactions selon vos disponibilités financière sur le compte en toute tranquillité. L'accès au plus grand montant dont dispose votre compte est garanti 24h/24, 7jr/7 dans toute la zone UEMOA grâce à la carte VIP.

⁶⁴ Source : « documentation sur les différentes cartes GIM-UEMOA », Banque Malienne de Solidarité (BMS), année 2016, www.bms-sa.org

SECTION 2: LES RISQUES ET INCONVENIENTS DE LA MONETIQUE DANS LES OPERATIONS BANCAIRES

II-1- RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE LA MONETIQUE :

La monétique désigne l'ensemble des traitements électroniques, informatiques et télématiques nécessaires à la gestion de cartes bancaires ainsi que des transactions associées⁶⁵.

De nos jours, quand il s'agit de la « monétique », il est essentiel de séparer les éléments qui étaient associés à l'approche dite traditionnelle du secteur bancaire, c'est-à-dire en relation avec la « monnaie électronique » et les « systèmes et moyens de paiement électroniques ».

Au Mali (Bamako), la monétique, tout comme dans le pays profond, avec l'un de ses produits d'importance primordiale: le transfert d'argent et le paiement mobile, commence à s'attacher régulièrement. Dorénavant, la monétique prend une place prépondérante (qui a plus de poids) dans le monde des paiements. Son changement progressif de traiter continuellement l'évolution et assimile exactement des technologies de pointe pour répondre aux exigences des clients et à l'essentiel maîtrise des risques.

Quels sont ses avantages et ses inconvénients ? Quel impact sur les activités des banques ?⁶⁶

Des multiples personnes prennent des risques majeurs en faisant du transfert dans la rue, les quartiers ou au grand marché et qui ne sont remarquées en aucun endroit, les banquiers attirent la vigilance sur le fait qu'elles produits ou opèrent dans l'illégalité. D'un autre côté, le transfert dans l'informel comporte de nombreux risques. Il ne constitue pas uniquement un risque énorme pour la stabilité de la monnaie, mais en cas de désaccord, la clientèle n'a pas droit à un refus parce que les sociétés agissent dans l'illégalité même si multitude d'entre elles virent des montants colossaux à l'international.

En plus de cela, il faut noter que l'augmentation de leurs activités ne sont pas pris en compte c'est-à-dire comptabilisées en aucun endroit et falsifie toutes les statistiques nationales, et même sous régionales sur la monnaie électronique.

Les clients cherchent à changer leurs comptes téléphoniques en comptes bancaires d'une manière concrète, en vue que les clients puissent confier leur argent et arrivent à retirer quand ils

⁶⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Monetique>, dernière mise à jour le 6/10/2017

⁶⁶ HASHEM Mostafa Shérif, « Paiements électroniques sécurisés », Presse polytechnique et universitaire Romandes, 2^{ème} Edition, année 2007

veulent. Ce n'est pas légitime. Aujourd'hui, le fait est que personne ne peut diriger ce que font réellement ces opérateurs. Il paraît que si on leur demande de garantir un milliard, cela trouve qu'ils ont déjà fait le double ou le triple. La monnaie électronique protégée par une banque et normalement, la banque doit être régulièrement informée par l'opérateur de téléphonie mobile, mais il faut avoir des outils pour pouvoir contrôler efficacement ce qui se passe.

Il s'appuie sur l'importance de bien réguler le secteur. « Toutefois, tant que les opérateurs de téléphonie restent dans l'activité de transfert d'argent, il n'y a pas de problème », assure-t-il.

Selon nos informations, orange aurait proposé de mettre en place des guichets automatiques, mais la BCEAO aurait repoussé l'offre en lui opposant la réglementation qui ne l'y autorise pas. L'opérateur aurait pris les choses en mains et examiné la création de sa propre banque.

A présent, certaines sociétés chercheraient à nouer des partenariats avec les banques, en vue que les clients aient le moyen d'accéder à leurs comptes grâce à des solutions mobiles.

En face de cet élan de la monétique, les banques tiennent à offrir des options et diversifier leurs produits, car si elles s'intéressent plus au transfert, cela leur permettra de fidéliser leurs clients. Entre autres, elles disposent preuve d'ouverture d'esprit et évoluent vers un partenariat gagnant-gagnant puisque les opérateurs de téléphonie, en tant que canaux de communication et de distribution.

II-2- LES INCONVENIENTS DE LA MONETIQUE⁶⁷ :

- La carte est payante et n'est pas permanente ;
- Sensible à la chaleur ;
- Sensible au magnétisme donc risque de démagnétisation ;
- La panne ou l'erreur du GAB ou DAB ;
- Elle n'est pas gratuite ;
- Elle incite à la consommation ;
- Risques divers (perte, vols etc.....) ;
- Plus souvent les commerçants ont une location de matériel.

⁶⁷ BEKHTI Brahim, « la monétique bancaire », Université Ouargla, année 2013, <https://elearn2013.univ-ouargla.dz-scorm>

SECTION III : EVENTUEL PALLIATIF DE LA MONETIQUE

Au Mali et l'ensemble de l'espace UEMOA compte plusieurs initiatives visant à promouvoir la monétique et ce du fait de faible développement des services financiers (Taux de bancarisation inférieur) et du fort potentiel (intensification de échanges).

Dans le but d'accompagner ce développement tout en maîtrisant le risque, le GIM-UEMOA crée les normes et règles associées, met en œuvre une plateforme interbancaire et définit une stratégie de développement et de promotion de la monétique tout en coordonnant avec des structures spécialisées dans la maîtrise du risque.

III-1- DEVELOPPEMENT DU RESEAU :

La Stratégie est de :

- Promouvoir les services d'intérêt et diversifier les points d'accès DAB/GAD pour la population,
- Procéder à un maillage dans l'ensemble des régions du Mali ainsi que la sous région de 8 pays,
- Au recrutement de petits commerçants formés pour la promotion du service en leur donnant l'accès de terminal de paiement à des coûts raisonnables,
- L'utilisation des guichets Automatiques de Banque (GAB) fonctionnant 24h/24 et 7J/7,
- Le Branding et le Merchandising des points de service,
- Sécuriser le réseau des points de service à la portée de main,
- Géo-localisation des zones d'habitations et de fréquentations des abonnés du facturier.

L'ensemble des ces dispositions devant être accompagné d'une politique d'information, d'éducation et de sensibilisation de la population.⁶⁸

III-2- LES MINISTERES, LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES :

L'implication de ces institutions contribue à développement de ce secteur notamment, le régis de l'Etat : douane, impôt, ministères. Les structures parapubliques : société d'eau, d'électricité, de téléphone, etc.

⁶⁸ Boukary ZONGO, « promouvoir les services bancaires mobiles et le développement de l'argent mobile dans l'espace UEMOA », Directeur de l'Exploitation et des Normes Monétiques GIM-UEMOA, année 2014

Pour les structures privées, c'est ainsi par exemple qu'ASECNA dans le cadre d'une collaboration avec le GIM-UEMOA a rendu obligatoire à partir du 30 novembre 2011, les paiements par des moyens électroniques des droits et taxes aéroportuaires.

Il est aussi important d'organiser des rencontres, forums, séminaires, colloques, etc. Participer aux rencontres stratégiques et importantes dans le pays tant sur la sensibilisation de l'usage et du point de vue sécuritaire.

Si nos propos sur les enjeux du développement de la monétique et les atouts que cela peut apporter dans l'économie dans ces domaines sont à l'évidence « encourageants », ceux-ci ne sauraient masquer le fait que la monétique est une affaire complexe, et surtout de longue haleine, qui s'analyse en termes d'infrastructure (investissements et coûts fixes) et en termes d'évolution inévitablement progressive des comportements, avant d'être envisageable en termes de flux, de substitution massive aux instruments traditionnels, et d'économie émergente.⁶⁹

En effet, le déploiement des nouveaux instruments de paiement monétique dans un cadre réglementaire de plus en plus contraignant nécessite de constants ajustements de métier de banque ainsi que l'engagement de l'Etat à travers l'organisation et les textes réglementaires régissant l'activité de la monétique dans l'environnement bancaire du Mali.

Tout comme l'arrivée des nouveaux acteurs proposant des services de paiement qui se greffe sur le compte détenu par les banques mérite un cadre réglementaire clair précisant les responsabilités de chacun et impose les règles sécuritaires identiques à tous.

⁶⁹ Nicole DECOOPMAN, « Entreprises privées, entreprises publiques », Maître-assistant à Université d'Amiens, année 2014, <https://www.u-picardie.fr-decoopman>

CONCLUSION DU CHAPITRE II :

Les banques innovent pour moderniser des systèmes de plus en plus complexes qui sous tendent les opérations de paiement quotidiennes des clients, elles accompagnent ainsi l'évolution de mode de consommation, payer plus vite avec la carte bancaire, sur site internet depuis chez soi, ou partout depuis son mobile tout en restant très attaché au respect de la réglementation⁷⁰.

Les banques investissent également pour rendre ces solutions de paiement toujours plus sûres. Elles contribuent aux déploiements de tous les moyens de sécurité haut de gamme pour minimiser les risques des fraudes, pour accompagner et sécuriser le sort du paiement en ligne.

L'arrivée des nouveaux outils via le Smartphones ou les tablettes change leur apport de client vers la gestion de leur compte bancaire voir la réalisation de certaine transaction simple comme le virement.

Les réseaux sociaux dont l'usage est en plein développement sont de nouveaux canaux de relation de avec les clients aux quels les établissements financiers sont sensibles. Cette cible de clientèle jeune et novatrice représente les précurseurs pour préparer les usages bancaires de demain.

Globalement, les moyens de paiement poursuivent une évolution très sensible. Le nombre de transaction sur le site de e-commerce, bien que peu disponible dans le territoire national poursuit sa progression et le paiement est majoritairement exécuté avec les cartes bancaires.

Ce développement n'est pas la seule évolution, il existe désormais une véritable continuité un mixte dans l'acte d'achat entre le mondes virtuel et réel. On peut ainsi faire un achat en ligne et venir le retirer en boutique sans avoir à faire la chaine en caisse. L'usage de Smartphone et des tablettes pour accéder à l'internet modifie la manière de payer dans son magasin de proximité notamment avec sa carte bancaire et son mobile (téléphone portable, ordinateur, tablette...). Les banques répondent aux exigences de leur client et adapte leur stratégie de développement avec des outils sécurisés.

Les banques sont prêtes pour ces usages multiformes et nomades, elles insistent toutefois pour que ces innovations s'accompagne d'un encadrement suffisant de tout les intervenants afin de continuer à garantir la sécurité des opérations de leur client.

⁷⁰ Willy DUBOST, Article : « Innovation et sécurité sont au cœur des systèmes et moyens de paiement », directeur du système et moyens de paiement FBF, année 2014, <http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-particuliers/moyens-de-paiement/vue-d'ensemble/innovation-et-securite-sont-au-coeur-des-systemes-et-moyens-de-paiement>

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

En récapitulant ce travail, nous pouvons remarquer que les moyens de paiements sont un moteur à la croissance économique dans la nouvelle nature avantageux marqué par la mondialisation et le décloisonnement de marchés.

Nous pouvons seulement ordonner que le grand projet de reforme des systèmes et moyens de paiement dans la zone UEMOA est un projet très noble qui permet de rendre meilleur son dispositif financier actuel, en vue d'établir des normes internationales normalisées.

Cette révolution entraînera sûrement un changement d'habitudes au niveau de la population, mais toujours est-il qu'elle favorisera l'accroissement de certaines valeurs macroéconomiques telles que le taux de bancarisation de la population Malienne.

La monétique commence à prendre une part active dans l'économie des pays Africains, l'Afrique du nord comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont déjà une longueur d'avance dans ce domaine. La monétique touche ces établissements mais inclus aussi la population de l'union en tant que porteur et commerçant (prestataire des services), ce qui fait intervenir la banque émetteur et la banque acquéreur qui sont reliées aux réseaux GIM-UEMOA.

De façon spécifique, au niveau de l'interbancaire nous avons vu que le nombre de membres à se connecter aux réseaux du GIM croît d'année en année (les banques ont évolués de 12,8% en passant de 5 à 64 banques depuis 2007)⁷¹.

Certes, l'utilisation de la carte régionale se heurte à un problème de faible taux de bancarisation de la zone puisque peu de personnes disposent d'un compte bancaire. La réussite de ce système de paiement par carte repose sur une monétique de masse ce qui implique nécessairement une population fortement bancarisée, création et organisation d'un vaste réseau de commerçants équipés pour le paiement par carte bancaire, mise en place de réseau de DAB et GAB.

Néanmoins la monétique reste encore un moyen de paiement peu utiliser population Malienne et dans l'ensemble de la sous région qui nécessite l'implication des décideurs politique à mettre des moyens de sensibiliser la population a l'usage de cet outil novateur en imposant ces infrastructures dans ces institutions ainsi que dans le secteur privé et parapublique.

⁷¹ ASTOU Winnie Bèye, Revue économique le quotidien, « GIM-UEMOA, les transactions économiques », année 2016

CONCLUSION GENERALE

Départ l'univers, de toute transformation qui forment le système de moyen de paiement qui a fait l'objet d'innovation, de modernisation faite dans le but de pallier ses faiblesses, rapprocher leurs activités de paiement habituelle et promouvoir l'usage des moyens de paiement à travers la monétique.

La problématique posée dans l'objet de notre travail de recherche à travers la question centrale, qui consistait à savoir quelles sont les forces et les faiblesses de paiements électroniques et les éventuelles solutions nécessaires au bon fonctionnement de cet outil innovant dans l'économie Malienne ?

Pour y répondre à cette problématique nous avons posée deux hypothèses :

- La première est que, depuis sa mise en place la monétique a enregistré une nette amélioration dans la capacité de traitement des moyens de paiement qui sont les cartes présentes ou les cartes absentes.
- La seconde hypothèse stipule que la monétique est et demeurera un levier incontournable de la bancarisation des agents économiques (les ménages en particuliers) dans la mesure où elle s'adresse au public détenteur ou pas de moyens de paiement.

Théoriquement, une étude de l'évaluation de la monnaie et des instruments de paiement montre un changement progressif de dématérialisation qui a permis de donner une nouvelle forme immatérielle de la monnaie, traduite par la monétique qui est un passage des supports métalliques aux signaux électroniques.

Le processus d'innovation dans les instruments de paiement s'inscrit dans la révolution des NTIC et qui ont permis l'élan de la monnaie électronique.

A l'ère de l'économie moderne marquée par divers mutations, les systèmes de paiements à travers le monde ne sont pas restés constant au profit de ses transformations, et à présent prend en considération une internationalisation des opérations, une diversité d'offre et de service de paiements, une normalisation croissante due à l'intégration des nouvelles NTIC.⁷²

⁷² CHERCHEM Mohammed, « la connaissance et l'innovation dans les services comme un facteur de compétitivité », colloque international, année décembre 2011

Les nouvelles formes de monnaie électronique sont diverses. On a vu pourtant que, du point de vue du fonctionnement des systèmes de paiements, l'essentiel est ce qu'elles ont en commun : offrir des services de paiements dans des réseaux ouverts.

Néanmoins, si l'on se place du point de vue des influences sur l'offre et la demande de monnaie. La distinction entre la monnaie électronique qui stocke de la valeur sur des supports indépendants des comptes bancaires et celle qui est équivalente à de nouvelles formes de dépôts bancaires fournissant des services de paiements dans des réseaux ouverts peut être importante.

En effet, la monnaie électronique sur support autonome peut prétendre remplacer la monnaie fiduciaire pour certaines transactions en réseau portant sur des biens virtuels (règlement par la carte absente) et matériels (règlement par la carte absente).

La véritable monnaie de réseau (banque en ligne, chèque électronique, carte de crédit utilisée sur réseau ouvert) a un potentiel de développement beaucoup plus important. Mais il s'agit d'un substitut à la monnaie scripturale, pas à la monnaie fiduciaire qui reste encore utile pour un grand nombre de transaction courante de la population n'ayant pas accès à des outils informatique et électronique.

La monnaie fiduciaire est toujours indispensable pour certaine population comme nous l'avons évoqué, et la monnaie scripturale est nécessaire au fonctionnement des banques. Par conséquent, toutes ces monnaies sont amenées à coexister ce qui rend une dématérialisation complète de la monnaie qui n'est pas envisageable pour le moment, mais cette coexistence est actuellement indispensable pour l'émergence de l'économie Malienne.

Dans l'analyse de notre travail il en découle que l'évolution de la monnaie électronique va affecter profondément l'organisation des paiements qui s'est progressivement construite sur la base de la monnaie scripturale. Dans cette organisation hiérarchisée, où les règlements interbancaires sont sécurisés par la banque centrale, tous les instruments de paiements sont parfaitement convertibles les uns dans les autres en ce qui concerne les réseaux GIM-UEMOA et d'autre partenaire de ce réseau.⁷³

Ainsi pour rendre explicite le E paiement, élément pour une évaluation de l'impact du développement de la monétique au Mali, nous avons mené un stage pratique au sein de la banque Malienne de Solidarité et à l'issue les informations acquises nous on permit d'en déduire que la monétique est amenée à jouer un rôle essentiel dans l'évolution du système économique et financier de notre pays.

⁷³ <http://www.BCEAO.int/GIM-UEMOA/instruments-de-paiement/html>, année 2016

Elle transforme nos habitudes (usage des cartes bancaires) et notre environnement économique synonyme de liberté pour une facilité des transactions et des échanges commerciaux ainsi pour les clientèles de la banque.

Elle représente un moteur de croissance économique et attire la population à l'usage bancaire (un facteur de croissance de taux de bancarisation). La monétique est aussi une charge en moins pour les banques (réduction du cout sur les charges des personnels via le libre service).

L'expérience reçue lors du passage à la banque Malienne de Solidarité nous a permis clairement d'affirmer que le paiement électronique est en pleine évolution au Mali avec un taux de bancarisation d'environ 10% en 2012 et de 14.57 % en fin 2014 soit une évolution de 4.57% en deux ans⁷⁴. Cette croissance résulte de l'engrègement de nouveaux acteurs novateurs de l'industrie bancaire à l'image de la GIM-UEMOA qui est le précurseur de la monétique dans la zone UEMOA. Il répond aisément à des soucis liés à la réalité des échanges économiques et sécuritaires au Mali.

Ainsi donc, les paiements électroniques sont une réalité dans notre pays et dans l'ensemble du continent. Même s'ils ont de la peine à conquérir totalement le marché, ils ne sont pas du moins inconnus par le public et les entrepreneurs, les autorités monétaires et les décideurs publics se doivent d'en connaître les modalités et les différentes applications pour mieux démarrer leur activité.

Nous sommes arrivés à un stade où en Afrique subsaharienne – de 10% de population bancarisée, et c'est justement à cause du cash⁷⁵. Si on transfère et on transforme la société et qu'on arrive vers une société où l'adoption et l'usage des moyens de paiement électronique est beaucoup plus important, la société sera beaucoup plus juste. L'argent restera beaucoup plus au niveau des banques (élimination des faux billets de banque, et thésaurisation de la monnaie) et ne circulera pas au niveau de la rue et les banques seront à même pouvoir faire des prêts à la fois aux ménages et aux entreprises et bien entendu cela va développer l'économie et la croissance.

Dans un premier temps, ce travail de recherche nous a permis d'affiner l'analyse des principaux facteurs explicatifs du choix de l'usage des moyens de paiements. En effet la réforme de système de paiement est une condition essentielle mais pas suffisante pour instaurer l'usage de moyen de paiement moderne au Mali à l'exemple des clients potentiels de la banque (clients non bancarisés mais qui prétendent l'être).

⁷⁴ Source : Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, année 2015, www.bceao.int

⁷⁵ Mémoire de master, « thème : contribution des TIC à l'amélioration du niveau de bancarisation au Sénégal : CAS du mobile banking », université Cheick Anta Diop, année 2009-2011

En second lieu, il en découle que la réforme de système de paiement améliore à un certain degré la satisfaction des clients bancarisés mais ne participe pas tellement à l'attraction de la population non bancarisé puisque cela nécessite tout un ensemble des réformes bancaires réglementaires et économiques. D'autant plus que l'exploitation du faible niveau d'usage des moyens de paiements moderne (e-paiement) peut s'expliquer en outre par une étude du poids de l'économie informelle sur l'économie réelle. Ce point précis peut s'expliquer du fait que certains commerçants n'envisagent pas la traçabilité de fonds colossaux qu'ils détiennent vis-à-vis des impositions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- LES OUVRAGES :

- 1- BOUZAR cherif: « Système Financier : Mutation Financière et Bancaire et Crise », Edition EL Amel, année 2010, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, page 85-90 ;
- 2- BAILLY Jean-Luc « *Économie monétaire et financière* », Bréal, 2^{ème} Edition, Rome, année 2006 ;
- 3- CAMARA Lucien, « La gestion des risques en micro-finance », Éditions plantation, Abidjan, 2006, pages 175 ;
- 4- CLAVERANNE Benoît « Zone Franc : au delà de la monnaie », Amazon France, Edition Economica, Paris, 2005, pages 236 ;
- 5- GILLES Jacoud « la Monnaie dans l'économie », Nathan, 2^{ème} Edition, Paris, année 1996, nombre de page 239 ;
- 6- HASHEM Mostafa Shérif (2000), « La monnaie électronique systèmes de paiement sécurisé », Presses polytechniques et universitaires Romandes, édition Eyrolles, 2007, p 46 ;
- 7- LANNOYE Vincent, « L'histoire de la monnaie pour comprendre l'économie, apprendre du passé pour influencer le futur », la monnaie et les banques- de la Mésopotamie à Manhattan, 2^{ème} édition, année 2005-2010, pp 80-83 ;
- 8- LEBAS Christian, « Economie de l'innovation », Amazon France, Edition Economica, Paris, 1995 ;
- 9- MANKIW Gregory et Mark P. Taylor, « Principes de la Microéconomies », South-Western, 2^{ème} Edition, Australie, 2011 ;
- 10- MISHKIN Frédéric « Monnaie, Banque et Marchés Financiers », Pearson Education, 9e édition, Université de Columbia (USA), 2010 ;
- 11- MONTOUSSE Marc et CHAMBLAY Dominique, « 100 Fiches pour comprendre les sciences économiques », 8^{ème} Edition, Bréal, 1998, Pages 236 ;
- 12- REGNIER Philippe, « Mondes en développement, les organisations de la société civile », Editeur De Boeck Supérieur, 2007/3 (n°139), pages 73-96 ;

- 13- SAY Jean-Baptiste, « Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment par les richesses », 6^e édition, Paris, année 1841, chapitre XXIII, page 248.

II- MEMOIRES DE THESES :

- 1- Mémoire de thèse doctorale, LAZREG Mohamed, « Le développement de la monétique en Algérie », Université de Tlemcen, année 2014-2015 ;
- 2- Mémoire de thèse de magistère, SIDI MAMMAR Lydia « Essai d'analyse de l'impact de la réforme du système de paiement sur l'utilisation de moyen de paiement scripturaux en Algérie : cas de la commune de Tizi-Ouzou », Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ;
- 3- Mémoire de master, « thème : contribution des TIC à l'amélioration du niveau de bancarisation au Sénégal : CAS du mobile banking », université Cheick Anta Diop, année 2009-2011

III- ARTICLES ET REVUES :

- 1- Revue d'économie financière, Grégoire Mercier L'équilibre financier du développement de la monétique en France ;
- 2- Willy DUBOST, Article : « Innovation et sécurité sont au cœur des systèmes et moyens de paiement », directeur du système et moyens de paiement FBF, année 2014 ;
- 3- Revue de l'économie financière « les déterminants de la détention et l'usage des instruments de paiement : éléments théoriques et empiriques », n°83, Paris ;
- 4- Document officiel de la BCEAO ;
- 5- Document officiel de la GIM-UEMOA ;
- 6- Source officielle de la Banque Malienne de Solidarité (BMS) ;
- 7- Revue économique le quotidien « GIM-UEMOA, les transactions économiques », traitée en 2016 ;
- 8- Servet Jean-Michell « le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économique de la monnaie », revue numismatique, 6^{ème} Série, Tome 157, année 2001 ;
- 9- Aglitt Michell, « le défi de la banque électronique pour les banques centrales » ;
- 10- Fiche 4.1 : A quoi sert la monnaie ? la monnaie et le financement ;

- 11- La pensée économique contemporaine, Cahier Français n°363 ;
- 12- Article : « Groupe de la Banque Africaine de développement, perspectives économiques au Mali », OCDE, PNUD, année 2017 ;
- 13- Nicolas E, Innovation technologiques et spécificités bancaires, Revue d'économie financière, n°55, 1999 ;
- 14- Association canadienne de paiement « guide du risque afférent aux systèmes de paiement appartenant et exploité par l'ACP », année 2005.

IV- SITES INTERNET :

- 1- www.gim-uemoa.org
- 2- www.bceao.int
- 3- www.bms-sa.org
- 4- www.memoireonline.com
- 5- www.bad.org
- 6- <http://www.citeco.fr/10000-ans-histoire-économie/antiquité-et-moyen-age>

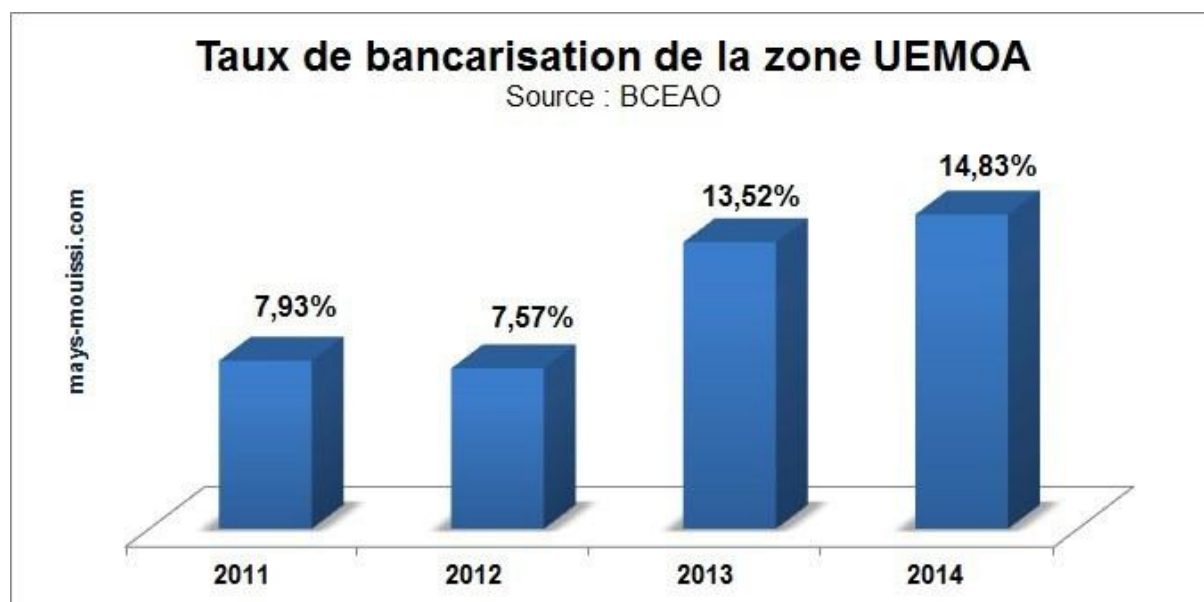
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: BMS en chiffre (millions en FCFA)

<i>RUBRIQUE</i>	2013	2014	2015	30/09/2016
Total Bilan	216733	269539	419851	560626
Total Prêt et Avances	114525	140404	219238	309964
Total Dépôts	149506	180307	269326	365849
Fonds Propres	15389	16141	35478	63838
Produits Nets Bancaires	10845	14420	19473	19720
Résultats Nets	1544	2169	3591	5247
Nombres d'agences et de représentation (en unité)	26	30	32	46
Nombres de Comptes (en unité)	79824	89813	105236	218065
Nombre de points de ventes Money Gram (en unité)	171	182	207	237
Effectifs (en unité) permanents	182	198	222	328

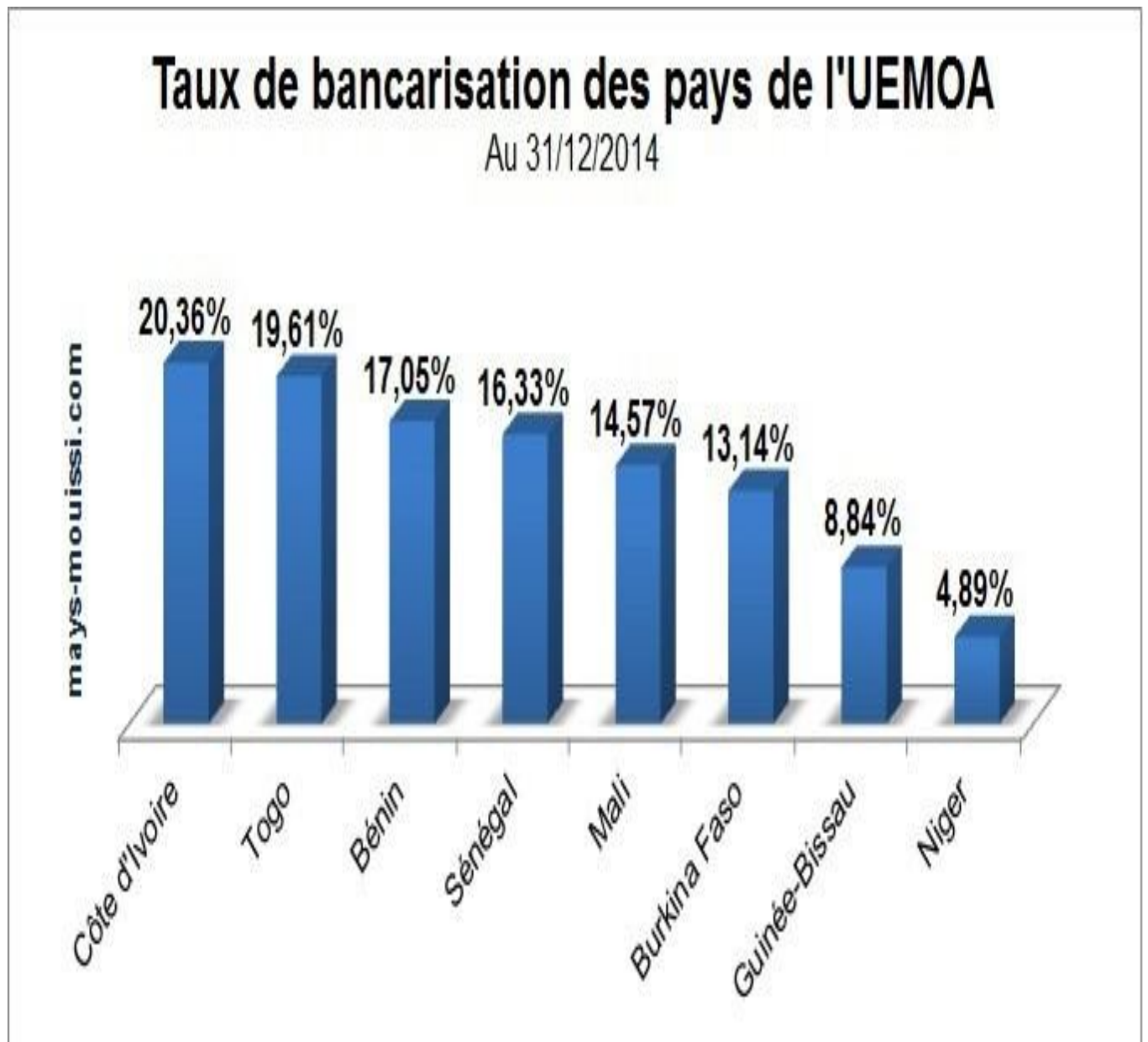
Source : Banque Malienne de Solidarité

Graphique 1: Taux de bancarisation de la zone UEMOA



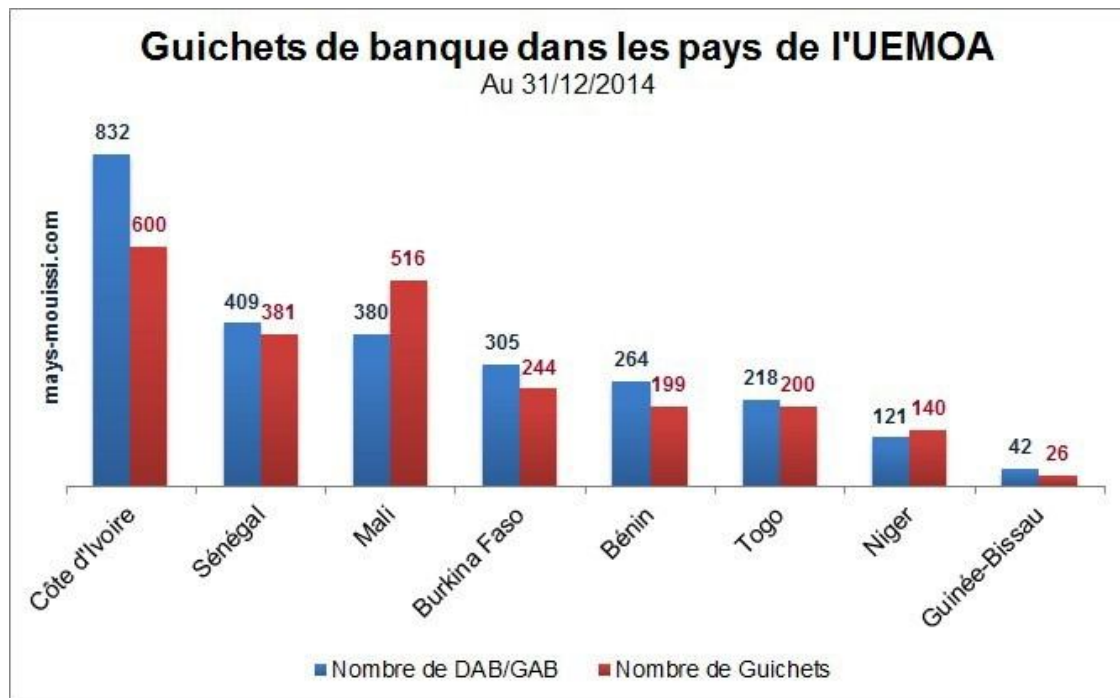
Source : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Graphique 2: Taux de bancarisation des pays de l'UEMOA

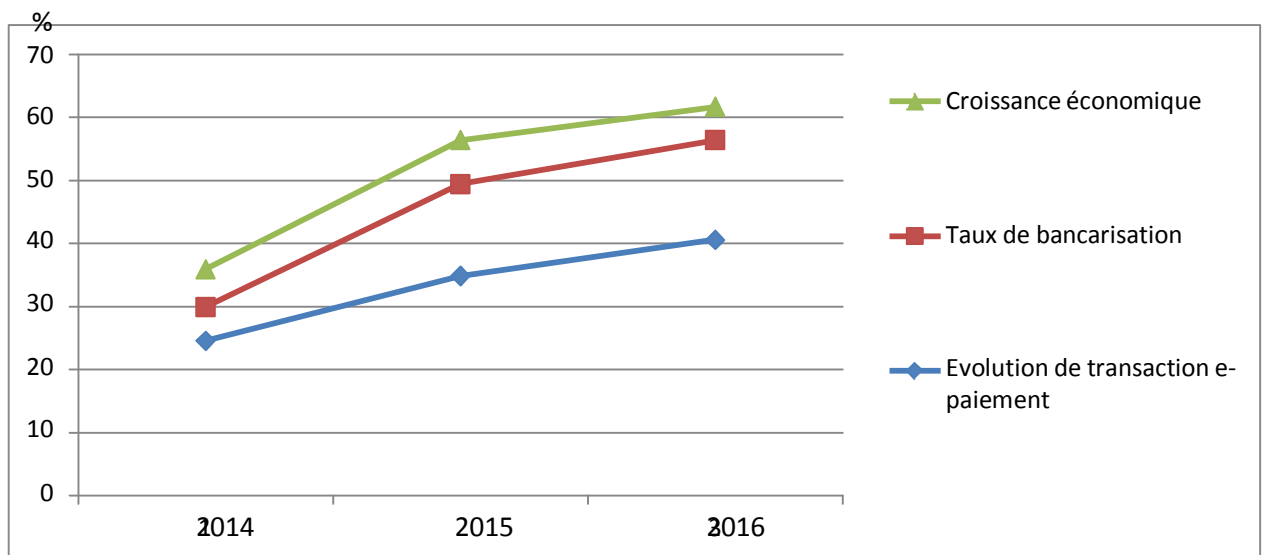


Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Graphique 3: Guichets de banque dans les pays de l'UEMOA



Graphique 4: Evolution de croissance économique, de taux de bancarisation et transaction d'e-paiement au Mali



ANNEXES

A L'INTERIEUR DU MALI

<i>LOCALISATION</i>	<i>INTITULE</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>NOMBRE</i>
Région de Kayes	Agence de Kayes	Kayes, Rond Point Harlem, Imm. N'DIAYE, Tél : +22321521095	1
Région de Koulikoro	Agence de Koulikoro	Koulikoro Gare, Tél : +22321262940	3
	Agence de Kati	Kati Coco, Tél : +22321272729	
	Bureau de Kolokani	Kolokani, Tél : +22365907990	
Région de Sikasso	Agence de Sikasso	Sikasso Mancourani Natien, Tél : +22321622324	6
	Agence de Bougouni	Bougouni Farada, Tél : +22321651100	
	Bureau de Koutiala	Koutiala Hamdallaye, Imm, Asama Kone Tél : +22321641590	
	Bureau de Zégoua	Zégoua, frontière MALI-RCI, Tél : +22321666003	
	Bureau de Koury	Koury, frontière MALI-BURKINA, Tél : +22320734337	
	Bureau de Selingué	Commune de BAYA, face à la gendarmerie	
Région de Ségou	Agence de Ségou	Ségou, Centre Commercial, Imm, konandji Tél : +22321323412	4
	Agence de Niono	Niono, Centre Commercial, Imm, Yattassaye Tél : +22321352545	
	Bureau de Séribala	Séribala, Route de Niono, Tél : +22379393742	
	Bureau de Tominian	Tominian, Rond Point du Marché, Tél : +22321734464	
Région de Mopti	Agence de Mopti	Mopti, Centre Commercial, Tél:+22321431205	5
	Bureau de Sévaré	Sévaré, Centre Commercial, Imm, kountam Tél : +22321421639	
	Agence de Koro	Koro, Centre Commercial, Tél : +22321441210	
	Bureau de Bankass	Bankass, Hamdallaye Centre Commercial Tél : +22366000390	
	Bureau de Douentza	Douentza, Tél : +22366763135	
Région de Gao	Agence de Gao	Gao Djoulabougou, Imm, Baba Guindo Tél : +22321622324	1
Région de Tombouctou	Agence de Tombouctou	Tombouctou Bangoumé, Centre Commercial Tél : +22376126161	1
Région de Kidal	Agence de Kidal	Kidal, Centre Commercial, Tél : +22321850202	1

LA BMS-SA A L'INTERNATIONAL

<i>AFRIQUE : Une succursale de la BMS S.A. en République de Côte d'Ivoire</i>			
Localisation	Intitulé	Adresse	Nombre
Abidjan (RCI)	Agence principale	Abidjan Plateau, à l'angle de la rue Paris-Village et de l'Avenue Botreau Roussel, Tél : +22520307380	3
	Agence du Plateau/Imm du Mali	01 BP 2746-Abidjan Plateau, Immeuble du Mali, Tél : +22520322375	
Bouaké (RCI)	Agence de Bouaké	Bouaké, quartier Djambrou, non loin du marché de gros, près de la mosquée Wahabia	
<i>EUROPE : Deux Sociétés de la BMS S.A. en France (Paris)</i>			
Paris (France)	Bureau principal de Montreuil	87 Rue de Paris, 93100 Montreuil, Tél : +33180608506	2
	Bureau de Père Lachaise	Paris Père Lachaise 19 Rue des amandiers 75020 Paris Tél : +33144626777	
<i>USA : Une Représentation à New York</i>			
USA	Représentation de New York	New York 2433, Frederick Douglass, Boulevard New York, NY 10027 USA, Tél : +12124230363	1

LA BMS-SA EN CHIFFRES CLES (MILLIONS DE FCFA)

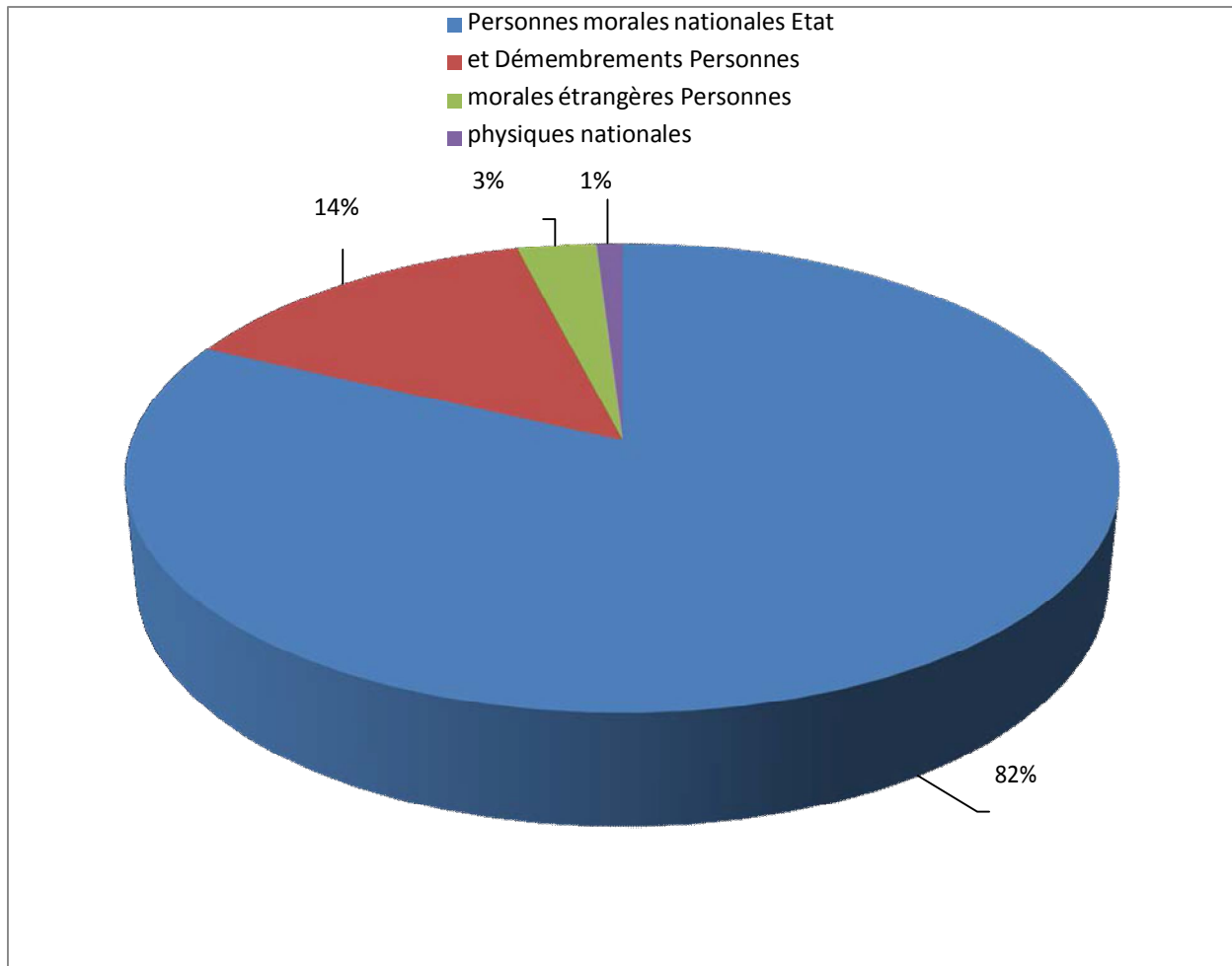
<i>RUBRIQUE</i>	2013	2014	2015	30/09/2016
Total Bilan	216733	269539	419851	560626
Total Prêt et Avances	114525	140404	219238	309964
Total Dépôts	149506	180307	269326	365849
Fonds Propres	15389	16141	35478	63838
Produits Nets Bancaires	10845	14420	19473	19720
Résultats Nets	1544	2169	3591	5247
Nombres d'agences et de représentation (en unité)	26	30	32	46

Nombres de Comptes (en unité)	79824	89813	105236	218065
Nombre de points de ventes Money Gram (en unité)	171	182	207	237
Effectifs (en unité) permanents	182	198	222	328

Le capital social de la banque est de FCFA 34595 millions (trente quatre milliards cinq cent quatre vingt quinze millions), ainsi reparti :

<i>ACTIONNAIRES</i>	<i>CAPITAL (en millions de FCFA)</i>	<i>PART</i>
Etat et Démembrements	4809	13,90%
Personnes Morales Nationales	28509	82,41%
Personnes Physiques Nationales	442	1,28%
Personnes Morales Etrangères	835	2,41%
<i>TOTAL</i>	<i>34595</i>	<i>100%</i>

Répartition du Capital Social de la BMS S.A.



Il existe deux commissaires aux comptes titulaires et deux aux comptes suppléants :

Aux comptes titulaires :

- GMI-Audit : Groupe Malien d'informatique et d'Audit
- SECADI : Société d'expertise Comptable d'Audit et Informatique

Aux comptes suppléants :

- SEFICO : Société d'expertise, de fiscalité, d'informatique, de comptable et d'organisation
- KONI AUDIT

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT

DEDICACE

RESUME

ABSTRACT

SIGLE ET ABREVIATION

INTRODUCTION GENERALE..... 1

Première partie : Généralité sur la monnaie et les différents systèmes de paiement..8

Introduction de la première partie.....9

Chapitre I : Aspects historiques et cadre théoriques de la monnaie.....10

Introduction du chapitre I.....10

Section 1 : Origine et évolution historique de la monnaie.....11

I-1- le troc.....11

I-2- la monnaie marchandise12

I-3- la monnaie métallique.....12

- Bimétallisme.....12

- L'étalon or « classique ».....12

- L'étalon de change-or.....12

- Le régime de change flottant.....13

I-4- Monnaie papier (Fiduciaire).....15

I-5- Monnaie scripturale.....16

I-6- Monnaie électronique.....17

Section 2 : Fondement théorique de la monnaie.....19

II-1- Unité de compte ou étalon de valeur.....19

II-2- Intermédiaire des échanges ou instruments de paiement.....19

II-3- Reserve des valeurs ou unité de compte20

Section 3 : l'importance de la bancarisation et l'usage de la monnaie.....22

Conclusion du chapitre I.....23

Chapitre II : la mutation et innovation du système de paiement.....24

Introduction du chapitre II.....24

Section 1 : Généralité sur la banque malienne de solidarité.....25

I-1- Les origines de la BMS.....25

I-2- Les objectifs de la BMS.....	25
Section 2 : Mutation du système de paiement.....	27
II-1- Innovations financières et développement des marchés dérivés.....	27
II-2- l'accroissement de l'internationalisation.....	29
II-3- Développement des conglomérats financiers.....	29
Section 3 : le rôle de la Banque centrale dans le système de paiement.....	31
III-1- La Banque Centrale en tant que gestionnaire de système de paiement.....	31
III-2- La Banque Centrale en tant que surveillante de système de paiement.....	32
Conclusion du chapitre II.....	33
Conclusion de la première partie.....	34
<i>Deuxième partie : évaluation de la réforme du système de paiement et le taux de bancarisation dans l'économie dans malienne (Cas pratique, BMS)</i>	35
Introduction de la deuxième partie.....	36
Chapitre I: L'impact de la réforme du système de paiement au Mali.....	38
Introduction du chapitre I.....	38
Section 1 : Présentation de la BMS et les moyens de paiements habituellement utilisés...40	
I-1- Présentation de la BMS.....	40
I-2- Les moyens de paiements habituellement utilisés.....	42
I-2-1- Le cheque.....	42
I-2-2- Le virement.....	43
I-2-3- Le prélèvements.....	43
I-2-4- Les effets de commerces.....	44
Section 2 : Description et fonctionnement de nouveaux moyens de paiement électronique utilisé au Mali.....	45
II-1- Description de la carte bancaire prépayée.....	45
II-2- Fonctionnement de la carte bancaire prépayée.....	46
Section 3 : Le taux de Bancarisation au Mali.....	47
- Etendu du réseau bancaire au Mali.....	49
- Evolution de la croissance économique, de taux de bancarisation et de transaction de paiement au MALI.....	50
Conclusion du chapitre 1.....	51

Chapitre II : Enjeux économique et implication d'E-paiement en tant qu'élément du développement monétique au Mali.....	52
Introduction du chapitre II.....	52
Section 1 : L'Utilité et les Avantages d'E-paiement dans l'environnement économique du Mali.....	53
I-1- La carte retrait/GIM-UEMOA.....	53
I-2- La carte standard/GIM-UEMOA.....	53
I-3- La carte Business/GIM-UEMOA.....	54
I-4- La carte VIP/GIM-UEMOA.....	54
Section 2 : les risques et inconvénients de la monétique dans les opérations bancaires..	55
II-1- Risques liés aux opérations de la monétique.....	55
II-2- Inconvénients de la monétique.....	56
Section 3 : Eventuel palliatif de la monétique	57
III-1- Développement du réseau.....	57
III-2- Les ministères, les entreprises publiques et privées.....	57
Conclusion du chapitre II.....	58
Conclusion de la deuxième partie.....	59
CONCLUSION GENERALE.....	60
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	61
LISTE DES TABLEAUX.....	62
LISTE DES GRAPHERS.....	63
ANNEXES.....	64
TABLES DES MATIERES	